Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 30 avril, 1930 — No 8

Le journal de M. Anderson

Notre journal ne paraissant qu'une fois par semaine, nous ne pouvons pas relever toutes les injustices qu'adresse aux Canadiens français et aux Catholiques en général le journal de M. Anderson. Nous ne croyons pas, cependant, devoir permettre au joli mois de mai de s'introduire, sans rappeler le poisson d'avril que nous servit, le premier courant, le *Regina Daily Star*, sous forme d'article de fond intitulé *"A Vicious Quebec Campaign"*.

Cet article nous semble vraiment mériter l'épithète "vicious", que son auteur veut appliquer à certaines gens du Québec. Ainsi qu'il en a coutume, le *Star* tend à dénaturer les faits relativement à la nouvelle législation scolaire, couvrir M. Anderson et son parti du manteau de l'innocence et de la scrupuleuse justice, faire croire aux badauds que os droits ne sont pas lésés, que le malaise et le désordre créés par le nouveau gouvernement et ses agents sont le fait des persécutés eux-mêmes, que dans le Québec les amendements scolaires de la Saskatchewan sont faussement représentés.

Du haut de son érudition, le *Star* lance à tout Canadien qui voudra l'attraper cette boutade, dont chacun peut apprécier le goût: *Any ignorant French person in Quebec, unable to read the truth in the English papers*". Avouons que ce n'est pas flatteur pour *any ignorant English-speaking person anywhere, unable to read the truth in the French papers.* Evidemment, le *Star* ne dit pas explicitement que tout Québecois ne sachant pas l'anglais est un ignorant: au lecteur de comprendre!

Mais si le rédacteur du *Star* est intelligent et sait le français, il ne lui a pas été difficile de lire dans la presse canadienne-française de toutes couleurs le texte très exact des amendements scolaires dont s'est rendue coupable la dernière session.

Et il ose dire que les *French catholic schools are not being interfered with in the slightest regard, either in the use* (sic) *of nuns and priests and crucifixes*......

Le *Star* dit cela, tout en sachant fort bien qu'il n'y a pas ici de *French catholic schools,* mais seulement un certain nombre d'écoles (publiques ou séparées) où l'on est soumis au cours ordinaire, avec, cependant, la concession de quelques minutes de français; et que c'est précisément contre ces écoles-là que sont dirigées les attaques des forces Anderson. C'est contre elles que l'on vient de légiférer, c'est d'elles que parlait M. Anderson à Toronto, il n'y a pas encore très longtemps, quand il disait que le *sectarianism is dead in Saskatchewan;* c'est aussi à ces écoles qu'il faisait allusion tout dernièrement, quand il affirmait dans un village de notre province que la législation nouvelle a porté un coup mortel au *sectarianism.*

L'étoile de Régina a deux classes de gens à éblouir: les fanatiques anticatholiques et antifrançais, dont il faut s'assurer les bonnes graces en nous opprimant; et les citoyens de l'Est (anglais, canadiens français, ou autres, mais honnêtes), auxquels il s'agit de cacher combien grave est l'état de choses, sous peine de perdre leur sympathie.

Dans son même article du premier avril, le *Star* parle encore de ceux qui sont *disappointed at having to cease proselytisation work in the public schools of the province,* et aussi de la *mischievous and inflammatory press campaign directed against the public school system and the civil government of Saskatchewan by the clerical press of Quebec*.

Certes, ce n'est pas la première fois que le journal de M. Anderson, (et contre les invectives injustes et indignes duquel M. Bennett n'a jamais élevé la voix), nous accuse d'avoir converti l'école publique en établissement de prosélytisme. Pourquoi toujours revenir sur cette fausseté? C'est que le persécuteur se rend parfaitement compte que l'irruption sacrilège faite dans nos écoles catholiques par la force et la violence haineuses et ambitieuses, ne serait pas acceptée du peuple canadien (peu importe la province, le parti ou la religion), si elle se présentait sous son vrai jour.

Quant aux autres coups de massue: *mischievous and inflammatory press campaign*...... *clerical press of Quebec,* le rédacteur du *Star* n'a certainement pas dû retenir son sourire en traçant ces mots, car il sait le nom du journal qui a inauguré la *mischievous and inflammatory campaign.*

L'immigration

Le Bishop Lloyd, de l'Eglise anglicane, a de nouveau exprimé sa théorie sur la nationalité d'origine et le nombre des immigrants que l'on devrait admettre en Canada. Il fixe le chiffre à 100,000 par an, dont 75,000 britanniques, 10,000 Scandinaves, les autres — le moins possible — d'autres provenances. Le Bishop Lloyd voit d'un mauvais oeil l'immigrant du centre ou du sud de l'Europe: il lui attribue l'augmentation de la criminalité et pense qu'il faut tenir le pourcentage de tels gens à un bas niveau, pour que le Dominion ne soit pas en danger.

Mais tout le monde n'est pas de l'avis de l'évêque anglican. Certains disent que si les colons de la Nouvelle Angleterre avaient été en majorité *foreigners,* les Etats-Unis seraient encore sous le drapeau britannique; ils ajoutent que le Canada est resté à l'Angleterre précisément à cause de la majorité française d'alors; ils prétendent même que les Indes obtiendraient leur indépendance en 24 heures, si les habitants de ces territoires étaient britanniques.

Le *Leader-Post* ne mâche pas le morceau au Bishop Lloyd. Il lui rappelle qu'il y a de bons et de mauvais *foreigners,* comme il y a de bons et de mauvais Anglo-Saxons; qu'en fait, ce sont les Anglo-Saxons qui gouvernent ici, que les autres sont en général de bons citoyens et feront honneur au Canada, même s'ils ne sont pas une réplique parfaite de la souche anglo-saxonne. Et le *Leader-Post* termine par un coup d'épingle: il rappelle la charité du Christ dont doivent être imbus ceux qui font profession de l'enseigner.

Le *Star-Phoenix* n'est pas plus doux. Il reproche au Bishop Lloyd l'accusation que les *foreigners* ont augmenté la criminalité au Canada, et réfute l'assertion par le tableau suivant, reproduit des statistiques. Le 31 mars 1929, il y avait 2,769 prisonniers dans les pénitenciers canadiens, se répartissant ainsi d'après le lieu de naissance:

Nés en Canada, 1,747; Royaume-Uni, 326; autres pays britanniques, 36; Etats-Unis, 223; Russie, 75; Italie, 66; Autriche-Hongrie, 78; Chine, 62; Roumanie, 16; autres pays étrangers, 140.

Et le *Star-Phoenix* avoue qu'il lui est pénible de publier ces chiffres, mais que c'est le seul moyen de rectifier les affirmations du Bishop Lloyd. Il trouve que ce dernier est impertinent d'accuser le Canada d'impertinence pour avoir envoyé un délégué à la conférence navale de Londres. Le Canada a envoyé 500,000 hommes à la grande guerre; il paie $150,000,000 annuellement en pensions aux vétérans et en intérêt sur dette contractée par la guerre: ce qui devrait lui donner voix au chapitre de la conférence sur les problèmes de la paix du monde. Le Bishop Lloyd, dit toujours le *Star-Phoenix,* semble considérer le Canada comme une colonie dépendante d'une mère patrie. Il n'a pas saisi l'idée que nous sommes une nation autonome, ayant à faire notre propre chemin. Ses vues et préjugés sont dangereux chez un homme de son éminence parmi la communauté.

L'école

M. ANDERSON MEÑACE

S'adressant aux délégués de la *Saskatchewan Educational Association,* ce même 23 avril, M. Anderson insista sur l'assimilation des *foreigners,* dit que pour atteindre plus vite ce but, on enverrait des instituteurs de langue anglaise dans les groupements purement non-anglais, que l'on ne tolérerait plus que pour faire enseigner une langue étrangère les commissaires d'école paient un instituteur $200 ou $250 de plus par an prélevés sur les taxes. Il dit ses soupçons que dans certains *non-English settlements,* la plupart des conventions se tiennent en une langue étrangère, que cela n'est pas ce qu'il faut — *not right* — et que le département s'efforcerait d'y mettre fin.

La premier ministre parla de la nouvelle législation relative à l'habit et aux emblèmes religieux. La rumeur court, dit-il, que l'on y fera opposition, mais le gouvernement est prêt à la mettre en vigueur.

x

Le nord de l'Irlande et l'école catholique

Persuadés que les catholiques irlandais sont fermes dans leur foi, nous avons déjà protesté contre l'accusation qu'ils acceptent de gaieté de coeur l'école sans Dieu et que, sur cette question, ils faussent compagnie, en Saskatchewan, aux Canadiens français et autres catholiques. *Le Prairie Messenger* a parlé clairement, et c'est un journal de langue anglaise lu et apprécié par les Irlandais catholiques.

Or, voici que les journaux d'Irlande nous apportent la nouvelle que le gouvernement de l'Ulster vient de présenter à son parlement un bill de 3 0clauses adoptant le système scolaire aux vues protestantes et négligeant l'idéal catholique. Que font les Irlandais de notre foi? Comme nous ici, ils protestent contre l'injustice dont ils sont menacés. Comme S. G. Mgr Prud'homme, les évêques du nord de l'Irlande élèvent la voix. S. Em. le cardinal MacRory dit:

"Ce bill laisse dans le système scolaire tout ce que les catholiques ne peuvent accepter, et en enlève ce qui était inacceptable aux protestants. En ce qui touche les catholiques, les restrictions deviennent *plus serrées,* la situation est déplorable. Dans la ville d'Armagh où la population catholique excède la population protestante, on ne nous donne aucun nouveau subside pour de nouvelles écoles et on nous force à contribuer aux écoles protestantes..."

Mgr Magecan, de Down et Connor, dans le diocèse duquel se trouve Belfast, a écrit une lettre pastorale dans laquelle — ainsi que Mgr Prud'homme ici — il demande les prières du clergé et des fidèles, en cette heure de danger.

Lord Charlemont, ministre de l'Instruction *dans le nord* de l'Irlande, a dit en public qu'il ne comprend pas pourquoi les évêques catholiques s'opposent à ce système d'éducation. Et Sir Edward Archdale, ministre de l'Agriculture, trouve que Lord Charlemont a bien des difficultés avec les évêques catholiques, dont l'attitude n'a pas le sens; mais que son avis à lui — Sir Edward — est de ne leur céder en rien, sous aucune forme.

Au nord de l'Irlande, c'est donc comme ici, et là-bas les evêques parlent et agissent comme les nôtres, parce qu'ils professent la même foi et ont le même souci des âmes.

x

Mgr Gonon et l'école laïque

Paris. — Mgr Gonon, évêque des Moulins, a décrit l'école laïque, l'école unique, dans une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, comme une "désastreuse utopie et un pernicieux mensonge."

"En principe, ajoute l'évêque, le maître ne doit parler ni de Dieu ni le religion. Cette laïcisation n'est rien autre chose que l'introduction subreptice de l'irréligion dans l'enseignement aux jeunes.

"La laïcisation, la neutralité de l'enseignement et l'élimination de Dieu dans l'enseignement, c'est une seule et même chose. On nous prépare de la sorte une France sans idéal, sans Christ et sans Dieu."

Mgr Gonon rend hommage aux instituteurs qui, saisissant l'importance d'un conseil discret au mo-

Suite à la page 2

Londres

Signature du Traité

La cérémonie de la signature n'a duré que douze minutes— La prochaine conférence est fixée à 1935—Cadeau de la plume à M. MacDonald—Dernières allocutions avant le départ.

Londres. — Les représentants anglais, japonais, américains, français et italiens ont signé un peu après midi, le 22 avril, au palais de St-James, le traité naval par lequel la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis s'engagent à limiter et à réduire leurs marines et par lequel la France et l'Italie consentent à restreindre leurs forces maritimes.

La cérémonie de la signature a duré douze minutes. A 1 heure 18, la conférence navale de Londres s'ajournait.

Cette conférence a siégé pendant trois mois et un jour. On a craint à certains moments que les délégués ne pourraient s'entendre.

Voici l'ordre des signatures: les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Dominions britanniques, l'Inde, le Japon.

SEANCE DE TROIS HEURES

La dernière séance plénière a duré trois heures. Les chefs de délégation ont prononcé des allocutions dans lesquelles ils se sont félicités les uns les autres du travail accompli tout en exprimant le regret de n'avoir pu aller aussi loin qu'ils l'auraient désiré. Ils ont exprimé l'espoir que d'autres négociations permettront de signer un traité complet de limitation et de réduction navale.

M. MacDonald, premier ministre de Grande-Bretagne, dans son allocution, a déclaré que la conférence de 1931, prévue par le traité de Washington, n'aura pas lieu et que la prochaine conférence navale se tiendra en 1935, à moins que des événements heureux ne se produisent dans l'intervalle qui rendent cette autre conférence inutile.

LE NOM OFFICIEL DE LA CONFERENCE

Londres. — M. Ramsay MacDonald a présidé la dernière réunion de la conférence navale de Londres, ce matin. Elle s'est ouverte à 10 heures 30, le 22 avril. Il a proposé que cette conférence porte le nom de "Conférence navale de Londres de 1930."

M. Briand, au nom des délégués, a présenté la plume avec laquelle ils venaient de signer le traité naval.

M. MacDONALD

Londres. — A l'appel du président de la conférence, M. Ramsay MacDonald, les délégués prirent place autour de la table en fer à cheval dans le salon de la reine Anne, au palais de St-James, vers 10 heures 30; c'est là qu'ils se réunissaient pour la première fois, il y a trois mois et un jour.

M. MacDonald ouvrit la séance en expliquant que la conférence avait pris la place de la conférence prévue pour 1931 par le traité de Washington: il n'y aura donc pas de conférence en 1931; la prochaine conférence se tiendra en 1935, à moins que des événements heureux ne viennent la rendre inutile. Il présenta ensuite une motion à l'effet que le nom officiel de ces délibérations soit "Conférence navale de Londres en 1930", motion qui fut adoptée à l'unanimité. Les délégués ont aussi consenti par un vote unanime à ce que soit transmis à la Société des Nations l'accord de Londres sur les méthodes

Suite à la page 2

Exclusivisme

M. Anderson ne veut que des immigrants britanniques

Parlant au club Kiwanis, à Saskatoon, le mardi 22 avril, M. Anderson, notre premier ministre, rappela que d'après la nouvelle attitude du gouvernement fédéral, à partir *du 31 mai prochain,* les provinces auront le contrôle de l'immigration. Ainsi, dans le cas où la Saskatchewan désirerait 500 immigrants, elle n'aurait qu'à faire savoir aux autorités fédérales quels types d'immigrants *elle veut et quand elle les veut;* et ce sera alors le devoir des autorités fédérales de mettre leurs machineries en mouvement pour les faire venir. Au moyen de cartes d'identification on empêcherait les immigrants d'une province de se glisser dans une autre. Les autorités veulent être justes à l'égard de tous les intéressés, continua le premier ministre, mais *lui ne pense pas que l'on puisse leur dénier le droit de dire qu'à l'avenir, du moins durant plusieurs années, la prépondérance de l'immigration devra être britannique.* On les obtiendra des vieux pays, et il s'agit de les faire venir quand on en aura besoin.

Le lendemain, fête de saint Georges, patron de l'Angleterre, le premier ministre, ayant à ses côtés le Right Reverend Bishop G. Exton Lloyd, parla au banquet donné sous les auspices des Sons of England et des Daughters of England. Il dit son admiration pour la justice, tolérance et fair-play britanniques, répéta son opinion que la prépondérance de l'immigration doit être britannique et que, si l'on remarquait en ce moment l'arrivée d'étrangers, la raison en est que les conventions faites avec les compagnies de chemin de fer n'expirent que le 31 mai. Il parla des jeunes garçons britanniques que l'on amène pour les fermes et des servantes pour travaux domestiques.

Le Rt. Rev. Bishop Lloyd, évêque anglican de la Saskatchewan, parla du contrat qui existe — mais va bientôt se terminer — entre le gouvernement canadien et les compagnies de chemin de fer, relativement à l'introduction d'immigrants même non-britanniques. Il qualifia ce contrat *d'iniquitous* et *abominable,* dit qu'il faudra 20 ans à ces compagnies pour survivre au tort qu'elles ont fait au pays, ajoute que si le Canada reçoit annuellement, durant 24 ans, 60,000 *immigrants britanniques et pas de foreigners,* l'état de choses sera tout juste ramené à ce qu'il était en 1921, alors que les britanniques étaient en majorité. L'orateur pense que le recensement de 1931 donnera les britanniques comme étant de 40 à 45 pour cent.

Le Canada est encore partenaire de cette vieille firme *John Bull and Company,* dit le Bishop Lloyd. Et il parle de l'insignifiance de la marine canadienne; d'où il fit ressortir que c'était une impertinence de la part du Canada d'envoyer un délégué à la Conférence navale sur le désarmement à Londres. D'après lui le Canada dépend entièrement de la force de la marine anglaise et devrait donc lui aider.

x

M. Houde

M. Houde, maire de Montréal et chef du parti conservateur dans le Québec, proteste contre le cri de race et de religion.

"Je ne puis, dit-il, favoriser la campagne antisémite du *Goglu* de Montréal et blâmer le *Star* de Régina, pour sa campagne anticatholique en Saskatchewan. Tous deux sont condamnables de soulever le cri de race et de religion dans un pays libre, dont les institutions doivent protéger les citoyens de toutes origines et particulièrement les minorités.

"S'il me faut soulever les races les unes contre les autres pour jouir du pouvoir, j'y renonce. Je ne veux pas plus du rôle de M. Anderson de la Saskatchewan que de celui de M. Norris du *Manitoba.* A mon point de vue, l'intérêt bien compris des miens à travers tout le pays exige de *moi cette attitude.*"

A ce propos, M. Omer Héroux, dans *Le Devoir,* fait, entre autres, les réflexions suivantes:

"M. Norris restera dans l'histoire comme une lamentable figure de persécuteur, mais, politiquement, il n'existe plus, tandis que M. Anderson vient de prendre le pouvoir, que ses premiers actes de persécution sont tout frais, qu'ils commencent à porter leurs fruits. Si M. Houde colle l'un à l'autre les deux noms, c'est très probablement pour rappeler *à ceux qui seraient tentés* de l'oublier que les deux partis ont leurs mauvais sujets comme leurs tristes souvenirs, et pour empêcher qu'on ne tire de ses paroles un parti qui dépasserait ses intentions; mais il est clair que l'homme que

(*Suite à la page 2.*)

Le Concours de français

INSTITUTEURS

Il y a quelques jours, nous avons adressé un petit questionnaire aux instituteurs et institutrices de toutes nos écoles bilingues.

Déjà on commence à nous les retourner dûment complétés.

On aura remarqué que certains renseignements demandés n'ont pas de rapport direct avec le concours de français. Ils nous sont très utiles cependant. Ils nous permettent par exemple d'établir certaines statistiques indispensables si nous voulons suivre les progrès de nos écoles et savoir exactement où nous en sommes.

Nous espérons donc que tous nos instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous retourner promptement ces cartes après y avoir inscrit toutes les informations demandées.

EXAMENS DES GRADES 9, 10, 11 et 12.

Le programme d'études des grades supérieurs étant le même pour les grades 11 et 12, et aussi pour certaines matières des grades 9 et 10, on nous a demandé quelques précisions sur les questions d'examen du prochain concours. Nous sommes heureux aujourd'hui de faire part au Personnel Enseignant de ce qui a été décidé à ce sujet.

GRADES 9 et 10.

Les examens de ces deux grades en dictée, grammaire, analyse et composition seront absolument différents l'un de l'autre.

En littérature, l'examen du grade 10 contiendra toutes les questions du grade 9, plus deux ou trois questions supplémentaires.

GRADES 11 et 12

En dictée, grammaire, analyse et composition, l'examen du grade 12 sera un peu plus difficile que celui du grade 11, soit que les questions posées diffèrent absolument, soit que cet examen (du grade 12) contienne toutes les questions du grade 11, plus deux ou trois questions supplémentaires pour chaque matière.

En littérature, l'examen du grade 12, sera le même que celui du grade 11, mais contiendra au moins deux questions de plus.

ANALYSE

Pour l'analyse grammaticale et logique aux grades 9, 10, 11 et 12, il sera permis aux concurrents d'employer indifféremment l'ancienne méthode en usage dans les grammaires des Frères des Ecoles Chrétiennes et la nouvelle méthode en usage dans les manuels Brunot-Bony.

PRESSANT APPEL

Nous commençons cette semaine une forte campagne de perception en faveur de l'oeuvre de notre concours.

On sait l'importance de ces concours de français. Il nous faut donc de toute nécessité les continuer. Malheureusement ils entraînent chaque année des frais considérables que les ressources ordinaires de notre Association sont impuissantes à couvrir. C'est pourquoi il nous faut chaque année tendre la main à notre population et solliciter des secours en argent.

Un appel personnel par circulaire sera fait dans tous les cas où la chose est possible. Malheureusement ces circulaires ne peuvent atteindre tous ceux qui seraient disposés à nous venir en aide. Et puis, elles occasionnent des frais, timbres, papeterie, et nous prennent un temps considérable que nous pourrions fort utilement employer à autre chose pour le plus grand bien du concours lui-même.

Il y a cependant un moyen d'atteindre *tout* le monde, moyen rapide et peu coûteux.... c'est.... devinez.... mais vous l'avez entre les mains!.... c'est.... le *"Patriote"*.

Nous faisons donc ici-même aujourd'hui un *pressant appel* en faveur du Concours à *tous* les Franco-Canadiens de la Province et spécialement aux membres du Clergé, du Personnel Enseignant et des Communautés Religieuses, aux Professionnels, aux hommes d'affaires, aux Comités Paroissiaux de l'A.C.F.C., et aux Commissions Scolaires.

On nous aiderait *doublement* en nous faisant parvenir sans délai et sans attendre notre circulaire l'offrande qu'on destine au concours, si petite qu'elle soit. "Les petits ruisseaux font les grandes rivières".

Et surtout qu'on ne remettre pas à demain. Chose remise est souvent compromise.

Et qu'on intéresse ses amis, ses voisins, ses connaissances à cette oeuvre vitale.

Les remises pourront être adressées au Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask.

Le "Patriote" de chaque semaine publiera la liste des bienfaiteurs du Concours.

Tournée du "Patriote"

La Deuxième Tournée du "Patriote" commencera le 2 juin. Votre abonnement est-il en règle jusqu'en 1931—Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine.

Les nouvelles

L'Alberta moins charitable à l'Angleterre

Afin d'obvier à la crise de chômage qui est particulièrement intense en cette province, on refusera de recevoir des immigrants sans le sou. L'Alberta acceptera cependant les cultivateurs de bonne foi, ayant des capitaux, les domestiques pour la maison ou pour la ferme et les parents de ceux qui sont déjà en Alberta.

Des groupes de garçons amenés d'Angleterre et destinés aux agriculteurs, iront en Saskatchewan et au Manitoba, mais l'Alberta ne peut en accepter un seul, a déclare l'hon. George Hoadley, ministre de l'Agriculture, à cause de la situation anormale que nous traversons. Quinze jeunes garçons amenés d'Angleterre et qui terminent un cours d'agriculture à Vermilion, constitueront tout l'appoint de ce genre pour la province cette année. On veut prévenir, par ce frein à l'immigration, la crise de chômage subie l'hiver dernier, et qui commence à peine à diminuer.

x

EXODE D'ECOSSAIS

Ottawa. — M. William Thompson de Glasgow, faisant le tour du monde dans l'intérêt du parti national d'Ecosse, a dit à Ottawa, où il a pris la parole devant la Société Saint-André, que la grande majorité anglaise, à Westminster, par son refus à accorder liberté et opportunités dans leur propre pays, est cause que les Ecossais s'en vont chercher ces choses ailleurs. L'Ecosse, dit M. Thompson, comme nation soeur du groupe de l'Empire, devrait jouir du *self government.* Après 200 ans d'union parlementaire avec l'Angleterre, l'Ecosse est sur le point de perdre son caractère national. Ses industries s'étiolent et son peuple émigre en raison de 500,000 par an. Le parti national d'Ecosse essaie d'arrêter un désastre, et de construire une Jérusalem moderne dans les limites de ses propres terres.

SIGNATURE...

(Suite de la première page.)

de limitation, c'est-à-dire le compromis entre les deux comprenait de limitation par tonnage global et de limitation selon les catégories.

Puis M. MacDonald a commencé son discours. Tous ceux qui ont participé à la conférence ont réalisé les dangers qui menaçaient les nations alors qu'une seule parole maladroite aurait pu réduire à néant tout le travail accompli. Mais ils se séparent dans un esprit de bonne volonté active avec l'intention de faire de ce traité le commencement d'un accord plus entier entre les cinq puissances. Comparée à celles de Washington et de Genève, la conférence a accompli beaucoup, même si les délégués sont conscients du fait que le résultats n'ont pas complètement répondu aux espoirs.

Nous avons mis fin au remplacement des cuirassés et même réduit leur nombre, dit M. MacDonald; nous avons montré au monde comment conjurer la menace des armes. Il faut appuyer sur la limitation de la construction navale qui est presque aussi effective que la démolition d'unités.

M. MacDonald a ensuite fait appel à l'opinion européenne, lui demandant de soutenir ceux qui s'efforcent de conduire à bonne fin le travail de la conférence. La grande réalisation de la conférence est l'accord tripartite. La situation européenne sera plus difficile à dénouer, mais il est convaincu qu'une solution est possible.

Lorsqu'il a fait allusion à la clause de sauvegarde, le parlementaire anglais a regardé dans les yeux du sénateur Reed et le sénateur Robinson qui se trouvaient en face de lui, en disant: "J'espère qu'elle ne servira jamais. Le gouvernement britannique doit et veut faire tous ses efforts pour en rendre lu'usage absolument inutile. Je fais appel à l'opinion en Europe pour qu'il soit possible d'avancer de plus en plus dans la voie du désarmement."

M. MacDonald a conclu son discours par une vibrante péroraison: "Je crois que nous avons accompli une oeuvre qui nous survivra. Nous avons posé les fondations sur lesquelles d'autres construiront. Non seulement nous avons signé un traité, mais nous nous quittons dans un sentiment de franche bonne volonté, de compréhension et de respect."

M. STIMSON

Le colonel Stimson, qui le suivit, se dit convaincu que le monde avance vers une ère de "sécurité toujours croissante et d'armement toujours décroissant." Il appuie sur le fait que le traité "établit les relations navales entre les Etats-Unis et le Commonwealth des nations britanniques sur une base équitable et durable, qu'il établit en même temps leurs relations navales avec leurs bons voisins d'au delà du Pacifique." Et il termine en disant que c'est l'esprit de franchise et de bonne volonté qui s'est manifesté pendant les négociations qui rendent possibles de nouveaux progrès dans cette voie du désarmement.

M. BRIAND

M. Aristide Briand a exprimé une fois de plus l'attitude de la France qui veut que tout le programme de paix se base sur le pacte de la Société des Nations, le pacte de Locarno et le traité de Paris. Des difficultés temporaires ont empêché la France d'atteindre au succès qu'elle aurait désiré, mais elle a collaboré loyalement à un nouvel accord partiel dont il ne faudrait pas sous-estimer l'importance.

M. Briand a fait l'éloge de l'accord du traité tripartite, en exprimant les regrets de la France de ce que l'accord ne soit pas plus général. Il s'est engagé au nom de la France à faire tous les efforts pour que le traité de Londres produise tous ses effets. "Jamais un pacte n'a été signé plus librement ni plus sincèrement, conclut-il, puisqu'il conduit à la réalisation, sous les yeux des nations attentives, de l'entreprise la plus sacrée de toutes: un effort commun pour le maintien de la paix par tous les efforts compatibles avec le devoir politique de chacun d'entre nous."

M. WAKATSUKI

M. Wakatsuki a exprimé la joie de son pays de pouvoir contribuer aux efforts accomplis dans l'esprit du pacte Briand-Kellogg. Le Japon a pour politique de maintenir une force navale minimum dans l'Est et pour des motifs de défense seulement. C'est joyeusement que le Japon signe le présent traité. Le japonais sonore de M. Wakatsuki a dû être traduit et en français et en anglais; l'interprète s'est cependant départi du ton habituel des orateurs de son pays en donnant une interprétation éloquente et expressive du discours de son chef.

LES DOMINIONS

Les représentants des Dominions sont venus ensuite. M. Philippe Roy a parlé au nom du Canada. MM. Charles de Water, pour l'Afrique-Sud; et T.-M. Wilford, pour la Nouvelle-Zélande, ont signifié l'approbation de leurs pays respectifs au traité de Londres et ont promis, au nom de leurs compatriotes, de faire tous les efforts possibles pour qu'il produise tous ses fruits.

Les discours avaient été écoutés avec attention, mais tous le monde attendait l'événement qui devait couronner trois mois de labeurs ardus, la signature même du traité. Il y eut un silence lorsque le premier ministre annonça d'une voix mesurée que le temps était venu pour les délégués d'apposer leur signature au traité. C'est le colonel Stimson qui prit le premier la plume d'or, la trempa dans l'encrier d'argent qui avait appartenu à la reine Anne, et inscrivit d'une geste énergique son nom en souriant dans la direction de M. MacDonald.

Lorsque tous les délégués eurent passé, M. Briand, qui a assisté à plus de conférences internationales que tous les autres délégués présents, prit la parole et fit le plus spirituel des discours. Il a félicité M. MacDonald, "le bon génie de la conférence." Il a proposé aux délégués de "transformer une propriété privée en une propriété collective" en offrant à M. MacDonald la plume qui a servi à signer le traité en témoignage d'admiration et de reconnaissance.

M. MacDonald était très ému lorsqu'il s'est relevé pour remercier. Il espère se trouver à la conférence de 1935. La conférence ne fait que s'ajourner et il espère qu'ils seront tous réunis de nouveau sous peu pour signer une fois de plus.

La cérémonie de la signature du traité n'a duré que 12 minutes.

CE QUE COMPORTE LE TRAITE

Londres. — Le 31 décembre 1936, à l'expiration du traité que les délégués des cinq grandes puissances navales ont signé à Londres, les Etats-Unis auront obtenu la parité avec la Grande-Bretagne. Le Japon, à cette même date, aura une flotte d'une puissance moyenne entre la proportion cinq, cinq, trois, en cuirassés, fixés par la conférence de Washington de 1922, et la proportion dix, dix, sept, en vaisseaux auxiliaires, que le Japon exigeait au début de la conférence qui vient de se terminer.

Le traité entrainera la démolition de neuf cuirassés, en la conversion en vaisseaux-écoles de trois de ceux-ci, et la suspension de la construction de cuirassés pendant cinq ans. Les cuirassés américains voués à la démolition sont le *Florida*, l'*Utah* et soit l'*Arkansas*, soit le *Wyoming*; les cuirassés anglais destinés au même sort sont le *Benbow*, l'*Iron Duke*, le *Marlborough*, l'*Emperor of India* et le *Tiger*. Le Japon devra démolir le cuirassé *Hiyei*.

L'entente tripartite accorde les tonnages suivants:

Grands croiseurs: Etats-Unis, 180,000 tonnes; Grande-Bretagne, 146,000 tonnes; Japon, 108,400 tonnes; Croiseurs légers: Etats-Unis, 143,500 tonnes; Grande-Bretagne, 192,200 tonnes; Japon, 100,450 tonnes; Destroyers: Etats-Unis, 150,000 tonnes; Grande-Bretagne, 150,000 tonnes; Japon, 105,500 tonnes.

Chacune de ces trois puissances s'engage à tenir son tonnage de submersibles en deçà de 52,700 tonnes.

Comme ni la France ni l'Italie ne ratifient l'entente limitant les tonnages de croiseurs, de croiseurs légers et de destroyers, une clause permettra aux trois puissances signataires de cette partie du traité d'accroître leurs tonnages respectifs si les puissances navales du continent européen commencent une course aux armements navals.

La France et l'Italie ont signé les parties du traité qui décrètent la suspension de la construction des croiseurs, qui règlent l'usage des submersibles et divers points secondaires du désarmement.

M. HOUDE

(Suite de la première page)

vise d'abord, en fait, sa déclaration, celui qu'elle atteint en plein front parce qu'il est en pleine activité politique, en pleine action nocive, c'est M. Anderson. Et il suffirait de relire la lettre, très réservée dans les termes, cela va de soi, où le maître adressait récemment sa souscription à la campagne de *L'Evangéline*, pour y découvrir le germe de la catégorique dénonciation de samedi.

Cette dénonciation, il est impossible de ne pas lui supposer d'assez lointaines intentions.

M. Anderson est le chef d'un gouvernement coopératif, mais il est lui-même un conservateur et les trois quarts de ses troupes se composent de conservateurs. Lors de son récent passage à Ottawa, il a été fêté par M. Bennet. Celui-ci, bien qu'il ait cru jadis à propos de faire dans nos cantons de l'est — l'endroit du moment ou il en était le moins besoin — un appel à la conciliation et à la paix nationale, n'a pas trouvé opportun de dire une phrase de ce genre en Saskatchewan, où la tempête sévissait avec rage.

"Est-il excessif, dans ces conditions, de supposer que si le chef du parti conservateur québécois a cru devoir prendre nommément à partie le premier ministre de la Saskatchewan, le dénoncer comme l'un des ennemis de la paix nationale, ce n'était pas simplement pour exercer un acte de juste vindicte publique, pour soulager sa conscience de patriote et de citoyen, mais qu'il entendait par la même occasion démontrer que les couleurs et les étiquettes de parti ne l'entravent point, qu'il n'est pas une simple annexe de la grande *machine* conservatrice? Le fait, en tout cela, est là. Et il est de nature à faire songer."

Lettre ouverte

Le 6 avril 1930.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous adresse cette lettre ouverte, afin qu'elle soit publiée le plus tôt possible dans votre estimé journal.

J'aimerais demander aux commissaires d'école des divers arrondissements scolaires qui désirent de nouvelles institutrices pour septembre, de faire connaître leur besoin dès les premiers jours de juin de sorte que tout soit décidé et réglé avant le départ de l'institutrice pour ses vacances.

Souvent on accepte une classe en juin, et vers la fin d'août il nous arrive des offres beaucoup plus alléchantes. Alors si messieurs les commissaires faisaient leurs demandes avant la fin de l'année, ce serait à l'avantage de tous.

L'A. C. F. C. a travaillé fidèlement et efficacement dans le passé mais je suis persuadée que cette suggestion lui rendrait la tâche moins ardue.

Merci, monsieur le rédacteur, pour votre bienveillance.

UNE INSTITUTRICE.

Ecole

(Suite de la première page)

ment opportun et la puissance de l'exemple, remplissent magnifiquement leurs devoirs d'éducateurs. Leur action n'est pas libre. Les manuels qu'ils doivent mettre entre les mains de leurs élèves sont dangereux, souvent perfides et déloyaux. "Tel est, à leur insu et contre leur volonté, le mal qui se fait autour d'eux."

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les graves et justes paroles de Mgr Gonon.

Les lois iniques dont ils sont victimes laicisent leurs écoles publiques. En septembre prochain, s'il n'y a point de modification, il sera illégal d'exposer des emblèmes religieux à l'école et de porter le costume religieux dans ces écoles qu'ils soutiennent de leur argent.

Ce n'était point pour parer à certains malentendus, mais pour introduire bel et bien l'irréligion, le laïcisme à l'école, que nos plénipotentiaires ont édicté et passé les malheureuses lois.

L'état de choses actuel est la réalisation d'un rêve longtemps caressé, d'une conception bien mûrie.

L'élimination de Dieu à l'école publique a été votée par le gouvernement de notre province.

L'avenir décèlera les funestes conséquences d'une Saskatchewan sans éducation chrétienne et sans idéal.

Congres de Presse

Congrès universel de la presse catholique en Belgique

Paris. — A l'occasion du centenaire de l'Indépendance nationale, l'Association des Journalistes catholiques de Belgique a formé le projet de réunir à Bruxelles un Congrès universel de la Presse catholique.

Le Bureau international, réuni à Rome, le 20 décembre 1929, a décidé d'organiser ce congrès. Sa Sainteté Pie XI a daigné déclarer que pareille assemblée répondrait à un de ses plus chers désirs. L'auguste Pontife a chaleureusement approuvé l'idée et a accordé aux promoteurs l'appui de ses vifs encouragements.

Le congrès universel aura lieu les 31 août, 1er, 2, 3 et 4 septembre.

S. Em. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, primat de Belgique, a bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

La coordination de l'action catholique par la presse, dans les diverses nations, apparaît d'une nécessité primordiale, à notre époque et il est indispensable d'y collaborer activement.

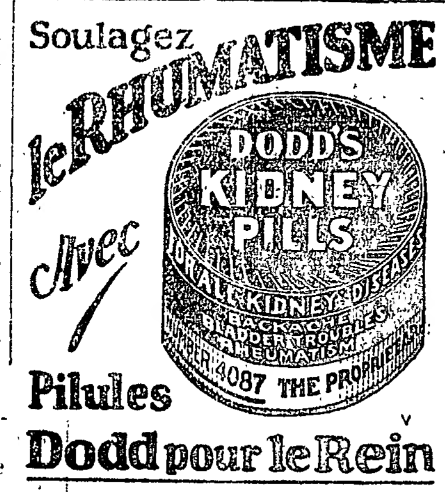
Toutes les mesures sont prises pour faciliter en Belgique le voyage aux adhérents et pour leur assurer, pendant leur séjour, dans des conditions peu onéreuses, le maximum de confort et d'intéressantes excursions.

L'inscription assure la participation à toutes les séances et réceptions, aux banquets et aux visites des deux grandes Expositions internationales d'Anvers et de Liège; elle donne droit également à l'envoi de tous les documents et rapports.

Journalistes de la Nouvelle Zélande

Victoria. — Une douzaine de délégués de presse zélandaise sont actuellement en route vers Londres, Angleterre, où se tiendra en juin la quatrième conférence impériale de Presse.

A l'occasion d'un diner servi en leur honneur, M. Tolmie, premier ministre de la Colombie, insista sur l'importance de la prochaine conférence qui, à son dire, créerait de nouvelles et meilleures relations commerciales entre les dominions du sud et le Canada.



SERVEZ VOUS DU "PATRIOTE" POUR ANNONCER.

Le Martyre d'une femme

"Je souffrais de constipation, d'étourdissement, de fatigue et d'insomnie", écrit Mme Anna Boda, de Chicago, Ill. "J'étais incapable de m'occuper de ma maison et, étant à l'époque de mon retour d'âge, je me désespérais de ma condition. Je fis la commande du Novoro du docteur Pierre et, en relativement peu de temps, j'étais en bonne voie de guérison. Je jouis maintenant d'une bonne santé." En raison de son action particulière sur les fonctions de l'organisme, cet incomparable remède végétal a prouvé être d'un grand secours aux femmes souffrantes car il améliore la condition du sang et fortifie le système nerveux. Il est fourni directement mais pas dans le commerce de droguerie. Ecrire au docteur Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



CARNET D'UNE MENAGERE

"Chaque génération caresse l'espoir de mieux assurer les destinées de la suivante." — *Bordeaux.*

* * *

Consommons plus de poisson. Non seulement en carême, mais en tout temps de l'année.

Aux raisons de prospérité d'un commerce qui peut valoir à notre pays — si abondamment pourvu — de sérieux bénéfices, s'ajoutent des raisons d'hygiène et des raisons d'économie domestique.

* * *

"La mort est le grand commencement; vers lequel s'acheminent nos existences terrestres." — *Lekeux.*

* * *

Le poisson est non seulement d'un prix relativement peu élevé, mais il présente au point de vue alimentaire de nombreux avantages. Il est nourrissant, reconstituant et d'une digestibilité supérieure à celle de la viande. Les surmenés intellectuels le consomment avec profit, à cause de sa richesse en phosphore. Les estomacs délicats le supportent facilement. Les anémiés ont intérêt à en faire leur ordinaire quotidien.

* * *

"Rien n'affine autant une femme qu'un amour malheureux et rien ne la dispose autant à la bonté." — "*Jonjon se marie*". *Dyonne.*

* * *

Il n'y a pas que les pièces très coûteuses dont la chair soit délicate; les poissons les plus communs, s'ils sont bien apprêtés, constituent des plats savoureux.

* * *

"La bienfaisante pluie des larmes avait fait germer tous les bons sentiments." — *Dyonne.*

* * *

Il n'y a pas de viande qui, comme le poisson, est susceptible d'être arrangée de manières différentes en première préparation d'abord et lorsqu'il y a lieu, comme restes du repas précédent.

* * *

"Qui travaille à contre-coeur fait mauvaise besogne."

* * *

"Il est difficile de se dérober à une insistance dont la cordialité fait la force."

* * *

Soignez bien la préparation, la cuisson; variez l'assaisonnement, la garniture, la confection des sauces surtout, et vous me direz si le poisson n'est pas un met délicat.

* * *

"Les arts, quelle que soit leur forme, ont entre eux une étroite parenté. Ceux qui s'y vouent font donc partie comme d'une même famille."

* * *

En empaquetant les poissons d'un pique-nique, d'un voyage, d'un diner d'école, glissez les jarres et les ustensiles dans des bouts de tubes et vous ne courrez pas le risque de dégâts en chemin.

* * *

"Une âme tumultueuse est comme un vent d'orage qui trouve brusquement, sans raisons appréciables." — *Lekeux.*

VIEILLE MENAGERE.
Willow-Bunch, Sask.

Expérience d'un moteur à fusées

Berlin. — Le nouveau moteur à fusées, inventé par le Dr Paul Heylandt, célèbre savant allemand, vient de subir avec succès une nouvel essai à l'aérodrome de Templehof. Monté sur une automobile de grosseur ordinaire, ce moteur que ne pèse que 7 livres, a fait atteindre à la voiture une vitesse de 50 milles à l'heure sur une piste d'un demi-kilomètre. L'inventeur de la voiture, Max Valier, était au volant.

L'automobile a parcouru une distance de trois kilomètres, ce qui est un record pour les autos à fusées. On pouvait entendre à un mille de distance le bruit des explosions.

Education

L'influence de l'école sur la mentalité de l'enfant — Pénurie d'instituteurs

Mesdames, Messieurs:

Votre présence, votre enthousiasme proclament l'importance et l'influence de l'école ainsi que le rôle éminent de notre personnel enseignant. Permettez-moi cependant de vous les rappeler en peu de mots.

Autrefois, l'influence de la famille était toute puissante; c'était une école que cette famille de nos ancêtres où le père commandait, où la mère enseignait et où tous édifiaient. Les conditions sont changées et bien que le rôle de la famille soit encore et toujours capital et irremplaçable, la division du travail et la spécialisation modernes donnent à l'école une influence presque aussi grande qu'à la famille.

C'est pourquoi les catholiques ne peuvent s'en désintéresser, eux qui toujours ont été à l'avant-garde du progrès dans le domaine scolaire. Comme la plupart de nos contemporains attribuent à l'école une influence purement intellectuelle, sociale, civique et maternelle, nous admettons que ces influences sont réelles, mais que l'école a aussi une influence religieuse et morale, même quand elle prétend ne pas en avoir. Ne serait-ce qu'en omettant de parler de religion, elle créera le préjugé que la religion n'a pas d'importance, car pour l'enfant l'école est l'endroit où on apprend tout ce qu'il faut pour bien vivre, ce n'est pas une université qui ne donne que certains cours.

Et dans la pratique, l'histoire, la psychologie sont souvent enseignées de façon à contrecarrer les religions; on enseigne dans nos écoles jusqu'à une évolution fausse et démodée à laquelle ne croient plus que des primaires.

L'influence de l'école est attestée par ces milliers d'églises vides qu'on déplore aux Etats-Unis, et dans la vague de paganisme qui nous inonde. Les enfants élevés dans nos écoles ne vident pas les églises, ni ceux qui ne subissent que l'influence de la famille non plus. Et non seulement nous ne voulons pas que nos enfants perdent leur religion, mais nous voulons aussi qu'ils la fortifient d'autant plus que le paganisme devient plus envahissant.

La religion est fortifiée à l'école par l'enseignement religieux qu'il est pratiquement impossible de donner ailleurs de manière suffisante. Les âneries qu'on lit dans les journaux qui se mêlent de religion sont la meilleure preuve que l'ignorance religieuse dépasse toute mesure, elle ne peut disparaître que par l'enseignement religieux à l'école, complément nécessaire de la maison et de l'église. Car l'école est la chose des parents, et non seulement d'un Etat qui ne connaît que la force des majorités comme les tyrans d'autrefois ne connaissaient que celle du sabre.

Au point de vue moral, l'école a une extrême importance. La morale ne vient que de la religion, si celle-ci manque, celle-là s'effondre. On ne peut être bon sujet et bon citoyen, bon enfant, bon époux et bon père que si on craint et aime Dieu. Pendant des milliers d'années le monde a été un repaire de sauvages dégradés, il est devenu moral dès qu'il a connu le vrai Dieu. Ceux qui n'ont pas encore entendu l'Evangile montrent ce que serait le monde sans lui. Ceux qui, à l'école, ont perdu toute croyance, montrent par leur vie combien il est nécessaire aux bonnes moeurs et à la civilisation. Des centaines de juges ont déclaré que la vague de criminalité juvénile qui menace de tout submerger est due au manque de religion. L'Etat est en danger comme l'individu, à la suite des idées bolchévistes résultant de l'immoralité et de l'irréligion. Le bon citoyen doit être formé dans l'école chrétienne.

C'est encore pourquoi nous voulons cette école. La dernière et magnifique encyclique affirme solennellement la nécessité de l'éducation chrétienne et répond, à la perfection, aux aspirations de ceux qui placent au-dessus de tout la religion et les bonnes moeurs.

L'école a aussi une grande influence pour le bien-être matériel de chacun. L'instruction est indispensable pour gagner la vie et surtout pour arriver à des emplois élevés. L'influence restera toujours aux hommes de haute éducation, quel que soit leur parti, quelle que soit leur profession, quelle que soit leur fortune. C'est pourquoi les catholiques doivent s'intéresser à l'école, si influente sur leur avenir. Ils doivent encourager leurs enfants à suivre des cours complets plus encore qu'on ne le fait aujourd'hui. Et pour qu'ils le fassent, il est indispensable que l'école soit de leur goût et ne détruise pas d'un côté pendant qu'elle édifie de l'autre. Trop souvent les enseignements utiles de l'école sont contrebalancés par l'influence néfaste de l'éducation sans Dieu et sans moeurs: influence qui ne vient pas seulement des maîtres, mais aussi des camarades, des livres, de toute une atmosphère.

Maintenons donc nos droits à des écoles catholiques et profitons davantage de l'éducation offerte à tous pour que nos enfants tiennent haut et ferme le drapeau que nous leur aurons passé.

C'est surtout par les instituteurs que s'exerce l'influence de l'école; il est donc nécessaire de recruter un personnel enseignant et de le seconder.

(Suite à la page 5.)

Le Français

Le français est officiel au Canada

OTTAWA, Ontario. — Monsieur H. Grose-Hodge, supérieur du Collège Bedford, Angleterre, de passage ici avec les seize professeurs anglais, venus en voyage d'étude au Canada, a donné au *Droit* une intéressante entrevue, de laquelle nous soulignons le passage suivant:

BILINGUISME EN ANGLETERRE

"La question du bilinguisme en Angleterre n'existe pas à titre officiel comme ici au Canada, dit M. Hodge. Cependant le français est enseigné dans les écoles publiques et les universités de préférence aux autres langues modernes, telles que l'allemand, l'italien, l'espagnol. Il est même préféré au latin, au grec. Dans le choix, l'élève doit d'abord prendre le français et ensuite décider sur les autres, selon son bon vouloir.

x

L'O.E.A. en faveur du français

Toronto. — Une délibération adoptée par la section des commissaires et contribuables de l'Ontario Educational Association demande l'enseignement de la conversation française dans un grand nombre d'écoles primaires de la province.

La résolution stipule que le français de conversation est indispensable aux fins industrielles et commerciales dans l'est de l'Ontario et fait observer que les élèves de langue française des écoles élémentaires sont bilingues en raison de l'entraînement qu'ils reçoivent et que par conséquent ils sont éligibles à plusieurs positions qu'on refuse aux gens de langue anglaise.

M. Aurélien Bélanger, de Clarkstown, directeur des écoles bilingues à Ottawa, a approuvé la délibération et dit que les deux races du Dominion ne peuvent avoir d'excellentes relations qu'en comprenant leurs langues mutuelles.

UNE OBJECTION

La difficulté avec le français, tel qu'enseigné actuellement dans les écoles d'Ontario, dit J. E. Cole, de Westboro, en s'opposant à la résolution, c'est que la majorité des instituteurs de cette langue ne peuvent la parler.

Les Etats-Unis et le français

Une enquête vient d'être menée ces derniers temps aux Etats-Unis, grâce aux fonds Rockefeller, pour établir quelle part se taillent les langues étrangères dans les écoles secondaires publiques du pays.

On y constate que 440,000 élèves suivent les cours de français; 305,000 les cours d'espagnol; 35,000 seulement ceux d'allemand.

Pendant longtemps, les artistes, les esthètes, les professeurs étaient les seuls Américains qui souhaitaient savoir le français. C'était un luxe. Mais voici que de nombreux commerçants, commissaires, importateurs, exportateurs, banquiers, appelés par leur profession à venir souvent à Paris, apprennent et font apprendre à leurs enfants le français.

Enfin, depuis 1924, les Etats-Unis ont réorganisé leur service diplomatique. Les "observateurs" américains qui vont à Genève ou dans les grandes capitales européennes, sont frappés par la prédominance du français sur l'anglais comme langue d'échange.

x

STATISTIQUES.

CAPITAUX ETRANGERS

D'après des statistiques fédérales qui viennent de paraître, le Canada a pour 5,904 millions de dollars de capitaux étrangers placés dans les limites de son territoire, tandis qu'il en a placé dans les pays étrangers pour le montant de 1,745.8 millions de dollars.

La Grande-Bretagne a placé en Canada des capitaux au montant de 2,197.7 millions; les Etats-Unis en ont au montant de 3,470.1 millions et les autres pays, au montant de 236.4 millions de dollars.

Comme à la même date, premier janvier, la richesse canadienne était évaluée à 28,000 ou 30,000 millions de dollars, les placements étrangers chez nous n'étaient que de 20 pour cent environ de cette richesse totale.

Le Canada place à l'étranger environ 30 pour cent de ses placements, soit un montant de 1,745.8 millions de dollars, dont 95.9 millions en Grande-Bretagne, 991.6 millions aux Etats-Unis et 658.2 ailleurs.

Au cours de l'année 1928, nos dettes avec les Etats-Unis ont augmenté de 166 millions; avec la Grande-Bretagne elles ont diminué de 17 millions, ce qui fait une augmentation nette d'environ 150 millions de dollars. Le Canada a émis pour 720,000,000 de dollars d'obligations, qui ont été distribuées comme suit: 414 millions aux Canadiens; 241 millions aux Etats-Unis, 62 millions en Grande-Bretagne et 3 millions ailleurs.

D'autre part, le Canada a payé, durant l'année 1928, par diverses sortes de transactions financières, la somme de 253 millions de dollars, dont 155 millions aux Etats-Unis, 95 millions en Grande-Bretagne et 2 millions ailleurs.

Depuis quelques années, ajoute le rapport, les capitaux étrangers qui recherchent les entreprises canadiennes se font graduellement plus nombreux. De plus, plusieurs industries qui en Canada se trouvaient sous le contrôle du capital étranger, passent au contrôle du capital canadien.

Comme en 1928, les capitaux canadiens qui vont se placer à l'étranger ont subi une augmentation de 167 millions de dollars, et que les capitaux étrangers qui viennent se placer au Canada ont subi, durant le même temps, une augmentation de 152 millions de dollars, il faut en conclure que les exportations de nos capitaux l'ont emporté, par 15 millions de dollars, sur nos importations.

Nouvelles

Le chanoine Emile Chartier invité par l'Université de Vancouver.

Montréal. — M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, quittera la métropole dimanche le 4 mai prochain par convoi transcontinental du Pacifique Canadien pour se rendre à Vancouver où, le 8 du même mois, il doit assister à la collation des diplômes de l'Université de la Colombie britannique. M. le chanoine Chartier a été invité tout spécialement par les autorités de la grande université de la Côte du Pacifique pour représenter en cette circonstance l'élément canadien français. Il reprendra le train pour Montréal dès le lendemain, ne comptant être absent qu'une dizaine de jours au plus pour effectuer cette randonnée transcontinentale.

x

Le Souverain Pontife honore trois Canadiens

Trois citoyens marquants de Montréal viennent d'être créés Chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Ce sont MM. Albert Dupuis, président de la maison Dupuis Frères; Ulric Boileau, entrepreneur général et constructeur de nombreux édifices religieux, qui vient d'obtenir le contrat de l'Université de Montréal; Alfred Boyer, entrepreneur briquetier, aussi intéressé dans la pose de la brique de nombreux édifices religieux.

La remise des décorations donnera lieu à une grande cérémonie qui se déroulera dans la grande salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, le 4 mai. S. G. Mgr Gauthier présidera cette cérémonie.

Eugène Roy, président

Port-au-Prince, Haïti. — Eugène Roy fut choisi, par voix unanime, président temporaire de Haïti par le Conseil d'Etat.

x

LE "CANADIAN ENGLISH"

Londres. — La Chambre étudiait le "Housing Bill" lorsqu'il fut soudain question d'une "langue étrangère." A.-W. Haycock, député travailliste de Salford West, qui est né en Ontario, posait "point d'ordre sur point d'ordre" lorsque, finalement, W.-J. Womersley, député conservateur de Grimsby, l'interrompit en demandant: "Est-il dans l'ordre que l'honorable député prenne la parole dans une langue étrangère?".

Là-dessus le speaker se hâta de faire observer que le député de Grimsby ne devait pas parler de l'accent canadien comme d'une langue étrangère. Clignant de l'oeil, Womersley répondit au milieu des rires qu'après cette observation du speaker, il ne lui resta plus qu'à retirer ce qu'il venait de dire.

x

Au tombeau du Père Power

Malden, Mass. — Plus de 5,000 personnes ont rendu visite au cimetière de la Sainte-Croix, et la plupart se sont arrêtées devant la tombe du R. P. Patrick J. Power, qui fut l'objet des pèlerinages de centaines de milliers de personnes l'automne dernier, dans le but d'obtenir des guérisons miraculeuses. C'était la plus grande foule venue dans le cimetière depuis sa rénovation, le mois dernier.

x

LES PARTIS AU SENAT

Il y a actuellement cinq sièges de vacants au Sénat, dont quatre dans la province de Québec et un dans l'Ile du Prince-Edouard. Les partis se distribuent actuellement la Chambre Haute comme suit: 46 conservateurs, 44 libéraux, 1 progressiste et cinq vacances.

Comme le siège de l'hon. Dessaules avait été inoccupé lors de la dernière session, et qu'il l'était encore cette session-ci, à cause des infirmités du grand âge de son titulaire, il aurait été quand même vacant dès l'ouverture de la prochaine session. Les règlements de la Chambre Haute prévoient des cas de ce genre et stipulent qu'un sénateur qui passe deux sessions sans occuper son siège cesse automatiquement d'être sénateur.

VIENT DE PARAITRE.

MARGES D'HISTOIRE—TOME III

Olivier Maurault

Ce volume, promis et impatiemment attendu, vient de paraître à la Librairie d'Action canadienne-française, éditrice des deux tomes précédents. L'on se rappelle que les tomes précédents furent consacrés respectivement à l'Art au Canada et à l'histoire de Montréal. M. Olivier Maurault, p.s.s. a réservé le tome III pour la Compagnie de St-Sulpice, dont il est l'un des membres les plus distingués au Canada.

L'ouvrage révèle un esprit de probité qui s'harmonise facilement à l'admiration justifiable de l'auteur envers l'oeuvre accomplie depuis le début de la colonie par les Sulpiciens. L'on n'y cherchera pas une synthèse complète des faits et gestes de cette puissante compagnie, ni des tableaux historiques reliés par une chaine logique ou chronologique. L'auteur a simplement voulu dégager, croyons-nous, les événements les plus saillants qui ont fait étape dans l'évolution de la vie sulpicienne depuis bientôt trois siècles. Ce n'est pas non plus une histoire critique cherchant à analyser les causes ou les effets de certaines actions. L'auteur préfère la méthode monographique, se contentant de renseigner de rappeler des faits, sans s'attarder à les juger.

Quand et comment la compagnie de Saint-Sulpice s'établit-elle en Nouvelle-France? Quand et pourquoi fut construit le Fort des Messieurs? Qu'ont fait les Sulpiciens pour la diffusion des bons livres au Canada? Que peuvent bien contenir de précieux ou de mystérieux les voûtes et les souterrains du vieux séminaire et de l'église Notre Dame? Et les moulins du Séminaire n'ont-ils pas eux aussi une histoire qui révèle des moeurs et coutumes particulières?

Voilà le premier effort de recherches dont M. Maurault nous fait profiter dans son langage simple et harmonieux, et avec un sens de curiosité affinée qui donne l'impression du romancier dont l'imagination se plaît à créer des fictions d'une vraisemblance telle qu'elle se confond avec la réalité rigoureuse.

Le second effort de l'auteur est consacré à mettre en relief l'oeuvre apostolique des missionnaires sulpiciens. Tel est le dessein des chapitres intitulés L'Ile aux Tortues, Oka, l'Ontario, l'Acadie, Sorel, Sault-au-Récollet, Guillaume Vignal et Missionnaires sulpiciens. Ce chapitre est accompagné d'une liste des missionnaires sulpiciens de toute la Nouvelle-France et de ceux du Lac-des-Deux-Montagnes.

Bref, nous croyons que ce tome III, s'il n'offre pas l'intérêt général des deux précédents, l'emporte par sa documentation plus dense et sa compétence mieux démontrée. Les Marges d'histoire — 3 volumes — de l'abbé Maurault, constituent une documentation qui méritait de survivre et est destinée à rendre de précieux services à la génération montante.

Avis aux éducateurs en quête de livres de prix canadiens.

Les trois volumes se vendent $1 chacun, $3 franco, chez l'éditeur, et dans les librairies bien assorties.

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

SESSION FEDERALE.

La session dOttawa

Le Budget — Le National Canadien — Gouverneur canadien

Ottawa. 25 avril. — Après le carême dans les activités politiques fédérales, qui ségnait dans la capitale depuis le commencement des vacances parlementaires du temps de Pâques, vient une période de fièvre qui pourrait bien aboutir à la dissolutio ndes Chambres dans quelques semaines, et à des élections générales vers la fin du mois d'août. Hier après-midi, les ministres du cabinet fédéral tenaient leur première réunion depuis l'ajournement de Pâques; ils en tiennent une autre aujourd'hui, et en tiendront une troisième demain.

Il s'agit de préparer, jusque dans ses détails, le premier budget de l'hon. Chas-A. Dunning, ministre des Finances. De l'attitude que prendra l'opposition en face de ce budget dépendra, nous assure-t-on, la décision du gouvernement actuel, à propos des élections générales prochaines et de la date où elles se tiendront.

Ici, à Ottawa, on mentionne assez couramment la date du 25 août 1930, comme celle des prochaines élections générales.

LE BUDGET

Quelles surprises réserve le prochain budget fédéral? D'abord, il faut bien admettre que tous les budgets sont électoraux, en ce sens qu'ils font la cour à l'opinion publique, qu'il importe de garder de son côté. Une élection qui se ferait contre cette opinion publique courrait de grandes chances de renverser le gouvernement qui les aurait déclarées. Mais les préoccupations électorales apparaissent tantôt plus tantôt moins, dans les budgets. Tout indique que cette année le premier budget du ministre des Finances en sera saturé.

Il s'agira tout d'abord de faire taire les mécontents. Et à cette classe appartiennent sûrement les brasseurs et les distilleurs, qui prévoient des pertes considérables causées à leurs entreprises par le bill du premier ministre, qui défend l'exportation des alcools aux Etats-Unis. C'est pourquoi on laisse couramment entendre que M. Dunning va, d'une part, réduire de deux dollars les droits d'accise qui frappent le gallon d'alcool. Ces droits sont actuellement de $9.00. Le ministre, d'autre part, augmenterait de deux dollars les droits douaniers sur l'importation des alcools, portant ces droits à $11 le gallon, de $9.00 qu'ils sont actuellement. Cela ferait un profit net de $4.00 du gallon pour les brasseurs et les distilleurs, dont deux seraient payés par le gouvernement, en se privant d'un revenu d'accise; et deux par le consommateur, qui devra peyer deux dollars plus cher pour l'alcool qu'il consomme.

On prête encore au gouvernement l'intention de reviser abondamment tout le tarif qui frappe les importations des aciers et des fers. Il y aurait d'autres diminutions de taxes, probablement dans celles de l'impôt sur le revenu, et la taxe de vente serait supprimée tout à fait.

Le budget est encore entouré du plus grand des mystères, et les yeux du public canadien ne seront ouverts à ce qu'il contient que dans une semaine, très probablement le premier mai, alors que ce discours de M. Dunning sera prononcé.

LE NATIONAL CANADIEN

La réorganisation financière du National-Canadien ne se ferait pas encore cette année, suivant les dernières informations reçues du ministère des Chemins de fer et Canaux.

Cependant on incorporerait, dès cette session, en une seule compagnie, sans toucher aux détails financiers de chacune, les 91 compagnies distinctes qui sont aujourd'hui connues sous le nom de Canadien National. La réorganisation financière serait remise à l'an prochain.

GOUVERNEUR CANADIEN

Le prochain gouverneur général du Canada sera-t-il canadien? On se pose actuellement la question très couramment, depuis qu'on a appris qu'en Australie on avait recommandé un Australien comme prochain gouverneur général de l'île. On mentionne le nom de Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, comme premier choix du Canada, si notre Dominion en arrivait à recommander la nomination d'un Canadien comme représentant du Roi dans notre Dominion.

OUTAOUAIS.

A la mémoire du sénateur Dessaulles

"Sa vaste expérience dans la vie politique en avait fait le conseiller de plusieurs hommes d'état plus jeunes, dit le sénateur C.-J. Paradis, organisateur en chef du parti libéral pour le district de Québec. On recherchait avidement ses conseils et ses opinions. La plus remarquable caractéristique du feu sénateur Dessaulles est peut-être le fait qu'il ait conservé ses facultés en dépit de son grand âge."

x x x

Le sénateur Dessaulles a eu, dit l'hon. Mackenzie King, une carrière bien longue, pleine de dévouement à son pays, à sa province et à sa ville, et fertile en honneurs pour lui-même.

x x x

L'hon. Richard-B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, a joint ses témoignages d'admiration à ceux du premier ministre, en appuyant sur le grand âge du défunt, qui a dû se rappeler vivement les guerres de la révolution américaine et toutes les luttes constitutionnelles du Canada.

x x x

Rendant hommage à la mémoire du sénateur Dessaulles, l'hon. Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre des Communes, déclara: "Le sénateur Dessaulles fut pardessus tout un gentilhomme chrétien. Descendant d'une famille historique, il apprit jeune à se dévouer pour ses concitoyens. Il déploya son activité dans tous les domaines: municipal, fédéral, provincial et il fit toujours son devoir comme un bon citoyen et un bon patriote. Le sénateur était un homme cultivé et c'était un plaisir de l'entendre raconter les épisodes héroïques de 1837-38. Il aimait à rappeler les noms de Papineau, de W.-L. Mackenzie, Lafontaine, Baldwin, Cartier, Macdonald et Brown.

"Peu d'hommes ont eu une carrière aussi bien remplie. A 102 ans, sa mémoire ne lui faisait pas défaut, son jugement était des plus solides et jusqu'à son dernier moment il demeura ce qu'il avait toujours été: un gentilhomme."

Le sénateur Dessaulles et le pacte de la Confédération.

En 1867, quand le pacte de la Confédération canadienne fut signé le sénateur Dessaulles avait quarante ans. Il se rappelait très bien les luttes et l'agitation qui précédèrent l'entente entre les provinces. Car, ce qui est un fait admis aujourd'hui, était alors un projet vaste, dont certains espéraient beaucoup, mais que d'autres ne voyaient pas d'un très bon oeil. M. Dessaulles, pour sa part, a toujours favorisé le projet. C'est à la Confédération, dit-il, que le Canada doit aujourd'hui sa force, ses libertés politiques, son autonomie dans l'Empire britannique.

x

Un mémorial canadien au Mont-des-Cats

Nous lisons dans *La Croix* de Paris, la nouvelle suivante, qui ne manquera certainement pas d'intéresser vivement les catholiques du Canada et particulièrement les anciens combattants et les parents des soldats canadiens, tombés, outre-mer, victimes de la guerre:

"Les Canadiens, accourus à notre secours pendant la guerre avec une ardeur et une générosité admirables, ont héroïquement défendu le secteur qui leur fut confié dans les Flandres. Ce ne fut pas sans l'arroser abondamment de leur sang. Les tombes des cimetières militaires de la région de Cassel, portent des noms de soldats canadiens.

"L'oubli ne peut rester sur leur sacrifice, et les catholiques du Canada savent que la meilleure forme de souvenir et de la reconnaissance est la prière. C'est pourquoi ils veulent pour leurs morts un mémorial pieux. Ce n'est pas par un monument commémoratif qu'ils entendent les honorer; ils tiennent à leur destiner un sanctuaire où l'on viendra, comme en un pèlerinage, prier à leur intention. Pour réaliser ce voeu, ils ont fait choix d'une des hauteurs de la chaîne montagneuse du Nord, dont on peut dire qu'ils ont acquis la propriété morale, en la payant de leur sang: le Mont-des-Cats, à quelque 10 kilomètres au nord de Bailleul et à proximité de la frontière belge.

"Dernièrement s'est fondée la Ligue catholique du souvenir et de la prière perpétuelle pour les morts canadiens, français et alliés de la guerre. Le siège en est au Mont-des Cats. Cette Ligue organisera des cérémonies en souvenir des morts de l'armée canadienne.

"Les fondateurs sont: S. Em. le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, président d'honneur; l'hon. H.-G. Carroll, lieutenant gouverneur de la province de Québec; l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes du Canada; le brigadier général T.-L. Tremblay, officier de la Légion d'honneur; le colonel A.-E. Dubuc, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer et canaux du Canada; le lieutenant colonel H. des Rosiers, le lieutenant colonel L.-R. Laflèche, chevalier de la Légion d'honneur.

"En France, la Ligue a, dès les premiers jours, recueilli d'éminentes adhésions, notamment celle de S. Em. le cardinal Verdier, du maréchal Franchet d'Esperey, de Mgr [illegible], évêque de Lille, de MM. Louis Madelin, de l'Académie française, René Faure, député du Nord, etc.

"En Belgique, se sont déjà inscrits, comme membres adhérents, S. Em. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, Me Heyman, ministre de l'Industrie et du Travail, M. le baron de Conninck, ancien ministre, etc.

"Nul doute que cette initiative, due à des Canadiens catholiques et, pour la plupart, de souche française, ne trouve chez les catholiques de chez nous un fraternel accueil."

*

Paris célébrera la mémoire du P. Marquette

Paris. — On exaltera l'héroïsme du Père Marquette et d'autres Jésuites français de l'Amérique du Nord, pendant l'exposition coloniale internationale, ici l'an prochain. On préparera des documents et des exhibits rappelant l'oeuvre accomplie par le Père Marquette le long du Mississipi et celle des pionniers français en Georgie et en Caroline du sud.

x

Poincaré défendra la mémoire de Foch

x

Raymond Poincaré, ancien président du Conseil en France et ancien président de la République française, mettra sa plume au service de la mémoire de Foch pour la défendre contre les attaques contenues dans le dernier livre de Clémenceau: "Grandeur et Misère de la Victoire."

x

Le cardinal Lépicier, légat papal à Carthage

Rome. — Le Souverain Pontife a nommé légat papal au Congrès eucharistique de Carthage S. Em. le cardinal Lépicier, préfet de la Congrégation des Religieux.

LES MATHUSALEMS

Un vieux proverbe dit: *El dente miente; la cana engana; poro la arruga desengana.* C'est-à-dire en français: "Les dents mentent, la chevelure trompe, mais les rides disent la vérité." C'est vers la quarantaine qu'arrive la terrible "patte d'oie", que tant d'aimables personnes voudraient cacher, parce qu'elles la considèrent comme un extrait public de leur acte de naissance. Nous avons déjà dit que vers cinquante-cinq ans commençait la période de déclin de la vie et nous avons donné quelques chiffres de la moyenne de vie de nos contemporains. Si nous revenons sur ce point, c'est que la question en vaut la peine et que nous voulons faire une relation abrégée des longues vieillesses. Le célèbre physiologiste Haller ne disait-il pas: "L'homme doit vivre deux cents ans"? Buffon, plus pessimiste, ne nous a donné que cent ans.

On trouve, dans la Bible, les meilleurs exemples de longévité. Ont vécu plus de 900 ans: Adam, Seth, Enos, Jared et Mathusalem; plus de 600 ans: Malaliel, Lamech et Sem. Noé n'a vécu que 500 ans. Après lui, la vie se mit à décroître de façon sensible. Moïse et Josué atteignent respectivement 120 et 110 ans et le Psalmiste fixe la vie des hommes à 70 ans.

Pour Charles Vidal, qui a étudié

En dehors de la Bible, on en trouve des exemples multiples. Nestor aurait vécu, selon Homère, près de trois siècles. Un Illyrien, Dando, s'est contenté de deux siècles tandis qu'un certain roi des Lacmiens — souhaitons qu'il ne fut pas un tyran — vécut sa demi-douzaine de... siècles. Saint Mungo, fondateur de l'abbaye de Glasgow, mourut en odeur de sainteté à 195 ans, et Harvey, celui qui, le premier, a décrit la circulation sanguine, affirme, dans son protocole d'autopsie, que Thomas Parr — 152 ans et 9 mois — avait le cerveau ferme et résistant au toucher parce que les canaux qui le traversent s'étaient durcis et desséchés à la longue." Quand on songe qu'aujourd'hui l'artério-sclérose est une maladie de la cinquantaine! Les journaux citent tous les jours des exemples de longévité. Nos ancêtres devaient les trouver encore plus extraordinaire que nous les trouvons, décimés qu'ils étaient par de terribles Parques: peste, choléra, varicle, grippe, typhus, guerres etc. Avant la Révolution française, la moyenne de la vie était de vingt huit ans et huit mois, quelque temps après, de trente-six ans et quatre mois et, au moment de la guerre de 1914, de quarante-trois ans et six mois. La Norvège et la Suède détiennent le record avec cinquante ans et deux mois.

la vieillesse sous toutes ses faces, la moyenne de la vie d'un peuple est en raison inverse de sa mortalité infantile. Mais il faudrait aussi pouvoir affirmer de façon certaine que les climats sont sans influence sur la longévité. Il se mêle aussi à ces causes des questions de race, de famille, d'hérédité, de genre de vie et même de sexe. Sans aucune idée de galanterie, disons qu'au point de vue de longévité ces dames deviennent le sexe fort. Il est entendu que les émotions, le chagrin, les joies peuvent écourter leur vie, mais pas autant, toutefois, que les soucis quotidiens du mari, auxquels viennent s'ajouter des travaux durs, pénibles, dangereux même et quelques petits défauts à lui pardonner. Songez, Mesdames, que vous avez quatre chances de devenir veuve contre une chance de le laisser veuf.

Quand on parle de longévité, il est impossible de ne pas citer le texte de Napoléon Landais, contenant toute la tradition indienne sur la longévité et sa décroissance: "Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde. Le premier qu'ils nous représentent comme un siècle d'or a duré, disent-ils, 1,728,000 ans. C'est alors que fut formé le dieu Brame; les hommes étaient d'une taille gigantesque; leurs moeurs étaient innocentes, ils étaient exempts de maladies et vivaient jusqu'à 400 ans. Dans le second âge, qui a duré 1,296,000 ans, sont nés les rajas; le vice commença à se glisser dans le monde. Les hommes vivaient jusqu'à 300 ans; leur taille n'était pas si grande que dans le premier âge. Le troisième a duré 3,064,000 ans, le vice augmente beaucoup; aussi ne vécut-on que 200 ans. Le dernier âge est celui où nous vivons et où la vie de l'homme est diminuée des trois-quarts. Le vice a pris la place de la vertu. Ils prétendent que de cet âge, il s'est déjà écoulé 4,827,250 ans."

Ce texte contient une belle morale, mais il nous indique que nous vivons au milieu de maladies qu'il faut combattre et combattre toujours. De tous côtés, on fait des efforts pour relever la moyenne de notre vie et nous sommes en progression, grâce à la science. Les campagnes, faites contre les maladies sociales, en particulier, contre la tuberculose, la syphilis et le cancer, portent leurs fruits et en porteront davantage le jour où chacun voudra comprendre l'utilité pratique de ce mot: hygiène.

Hygiène individuelle, hygiène familiale, hygiène mentale, hygiène industrielle, voilà les termes de notre vieillesse. Voilà ce qui fera partie du Onzième Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord qui se tiendra à Montréal, en septembre prochain.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. TARIF: 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

INSTITUTEUR: 2 classes bilingues. Ecole St-Isidore de Bellevue No 4832. Commence le 1er juin, autres informations S'adresser à Joseph Donahue, St-Isidore de Bellevue. 8-9-C

POSITION DEMANDEE

JEUNE HOMME avec 4 ans d'expérience dans les affaires municipales désire position comme secrétaire de municipalité. Parle le français et l'anglais. Grade de "B.A." obtenu à l'Université du Manitoba. S'adresser à Boite "J.N.J." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-?-C.

A VENDRE

A VENDRE—Une extracteur à miel, 4 paniers état neuf, 1 poêle à gas 2 becs, 1 couteau à l'eau chaude avec son reservoir et le tuyau de caoutchouc. Le tout $22.00. S'adresser à Joseph Voisin, Shell River, Sask. 7-8-C.

DIVERS

SI VOUS connaissez Henri Rey Garrez ou son adresse, vous êtes priés de le faire savoir à Ferdinand Lanovaz, Duck Lake, Sask. 7-8-P.

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Coy., 404, Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 50-x-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

L'adversaire de M. Ralston

Barrington Passage, N.-E. — Au cours d'une grande assemblée conservatrice tenue ici, M. K.-M. Walker, maire de Yarmouth, a été choisi pour faire la lutte à M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, dans le comté de Shelburne-Yarmouth aux prochaines élections fédérales.

LETTRE DE FRANCE.

Activités féminines en France

Plusieurs congrès féminins, tenus à Paris, au cours de ces dernières semaines, ont permis d'apprécier et le travail fourni dans l'année et celui préparé pour l'année suivante par de très actifs groupements spécialisés, pour la plupart dans une branche de l'action sociale.

SYNDICATS PROFESSIONNELS FEMININS

Les catholiques ont été les premiers à créer des syndicats professionnels nettement féminins et leur exemple est encore fort peu suivi par les organisations ouvrières non confessionnelles. Les deux grands groupements de la Fédération des Syndicats professionnels féminins, dits du boulevard des Capucins, et de l'Union centrale des Syndicats de l'Abbaye, dont l'une et l'autre rattachées à la Confédération française des Travailleurs chrétiens.

Le Congrès de la Fédération a été rempli par l'étude de questions professionnelles comme celle du contrat d'apprentissage ou de l'hygiène dans le milieu du travail. L'une des principales séances a porté sur les salaires féminins, encore très inférieurs aux besoins vitaux des travailleurs et qu'une action syndicale, menée judicieusement et sans caractère de lutte des classes, doit faire relever peu à peu.

L'Union centrale des Syndicats de l'Abbaye avait groupé les différents travaux de son Congrès sous la ligne générale de "La Protection de la vie familiale." Les Syndicats chrétiens, en effet, n'isolent jamais l'individu de la famille. Ainsi, purent être étudiées, en vue de soutenir et d'améliorer la vie familiale des questions en apparence purement professionnelles: la conciliation obligatoire — dont un projet de loi, actuellement à l'étude, tend à étendre la portée par l'obligation d'une conversation entre patrons et ouvriers, en cas de conflit, ceci avant toute cessation de travail — évitera les grèves, maux redoutables pour la famille ouvrière; la généralisation et l'obligation des allocations familiales — autre projet de loi dont la meilleure formule est due à M. Jean Lerolle, député catholique de Paris — sera encore un bienfait pour les familles, surtout si, selon le voeu des Syndicats, une allocation supplémentaire est attribuée lorsque la mère de famille reste au foyer...

Les deux groupements syndicaux assurent à leurs membres de nombreux services, tels que le placement, l'escompte sur les factures, les cours professionnels qui forment des élites dans chaque profession et obtiennent fréquemment les récompenses officielles.

L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

Moins spécialisée, mais constituée pour une tâche sociale de formation — notamment la préparation au vote féminin — et d'action directe, l'Union féminine civique et sociale a consacré cette année son congrès à la question de la demeure: construction, par application de la Loi Loucheur: aménagement, par l'amélioration des logements malsains; maintien au foyer de la mère, âme de la demeure, à rendre possible par une juste répartition des allocations familiales, une rétribution suffisante du travail à domicile, d'autres réformes pratiques et une campagne d'influence morale.

L'ACTION SOCIALE DE LA FEMME

C'est l'organisation des carrières libérales qui a retenu l'attention des membres de l'Action sociale de la femme, association d'études et de prévoyance sociale pour les femmes et les jeunes filles. Les jeunes intellectuelles, de plus en plus nombreuses, ne trouvent pas assez de débouchés à leurs activités: elles rencontrent, dans leur "lutte pour la vie", de gros risques d'ordre matériel et moral. Une organisation des professions libérales, inspirée de celle de l'Ordre des avocats, leur apporterait un précieux soutien. Déjà le groupe des Amis des Intellectuelles, créé par l'A. S. F., travaille dans ce sens.

L'UNION CATHOLIQUE DU PERSONNEL DE SERVICE DE SANTE

Fondée principalement pour fournir une aide morale aux infirmières de plus en plus nombreuses dans les hôpitaux, les dispensaires, les écoles, les oeuvres pour l'enfance — l'Union catholique du personnel des services de santé est arrivée à intensifier la formation religieuse des infirmières dans la plupart des provinces de France, en joignant à cette formation un développement technique en rapport avec leur profession.

Les Journées sociales de 1930 ont permis, entre autres sujets traités, d'éclairer les infirmières sur l'eugénisme, doctrine de pitié en principe, mais qui arrive pratiquement à la restriction des naissances et à la stérilisation de l'individu, rendu libre de se livrer à la débauche sans conséquence pour lui-même.

Les travaux de ces différents congrès se résument par des voeux dont les groupements poursuivent la réalisation avec ténacité, par des démarches auprès des pouvoirs publics, des campagnes d'opinion, des fondations et une activité générale très intense.

Jean MULLOT.

AVIS

Municipalité Rurale de Grant No 372

Re: Soin des Indigents:

Aux intéressés, Avis vous est donné que la Municipalité Rurale de Grant No 372, a nommé les Officiers de Santé suivants, pour donner les soins médicaux nécessaires aux résidents indigents de la dite Municipalité Rurale viz:- Dr W. Mackay de Vonda, Sask., pour la partie Ouest de la dite Municipalité et Dr V. Bourgeault de Prud'homme, Sask., pour la partie Est de la dite Municipalité.

La Municipalité Rurale de Grant No 372, a de plus nommé les institutions suivantes pour donner les soins et attentions requis aux patients indigents de la dite Municipalité Rurale: Hôpital St-Paul, Saskatoon, Sask., et l'Hôpital St-Michel, Cudworth, Sask.

La Municipalité Rurale de Grant No 372 refusera tout paiement pour soins médicaux soumis par d'autres que les Officiers ci-haut mentionnés, et refusera aussi tout paiement pour attentions et soins médicaux soumis par d'autres que les Hôpitaux ci-haut mentionnés.

Daté à Vonda, Saskatchewan, ce 7ème jour d'avril, A.D. 1930

Par ordre du Conseil,

Dumont LEPAGE.

6-8-C. Secrétaire-Trésorier.

Education

(Suite de la page 3)

Une décision injuste nous prive des institutrices venant de la province de Québec, alors que toutes les autres provinces peuvent en envoyer, et même un pays étranger, les Etats-Unis. Quelle est donc la stupidité de ces gens qui ne permettent pas aux institutrices canadiennes d'enseigner ici et le permettent à des étrangères antibritanniques! Réclamons justice!

En attendant, faisons venir des *institutrices de l'Acadie*, qui en fournit beaucoup. Organisons une nouvelle Interprovinciale. Que ce soit là un des résultats de cette convention.

Nos couvents ont déjà conduit beaucoup de leurs élèves à l'école normale, et avant longtemps nous *nous suffirons*, si nous savons encourager notre jeunesse à entrer dans l'enseignement. Bien qu'il y *ait des inconvénients à cette profession*, elle reste honorable et bien rétribuée. Bien que nos institutrices ne persévèrent pas toujours, cette éducation qu'elles ont reçue les disposera à mieux remplir leurs futurs devoirs de mères de famille, et elle n'est donc pas perdue.

Trop de nos jeunes s'arrêtent en cours de route; il faut les pousser à l'étude jusqu'au diplôme permanent. Notre salut en dépend. Nous ne pouvons toujours compter sur les autres provinces. En cela nous pourrions imiter les jeunes Irlandais, qui entrent en proportion beaucoup plus souvent que les nôtres dans la carrière de l'enseignement. Une certaine paresse tolérée des parents est la cause de la rareté de nos institutrices. Il faut inspirer de la vaillance pour la plus noble des causes et la plus honorable des professions. Lorsque les fonds manquent pour qu'une famille envoie ses enfants à l'école normale, nous devrions lui aider. Nous l'avons fait autrefois avec de bons résultats, et nous avons ainsi sauvé la situation. Il faut y revenir, en faveur surtout des jeunes de notre province qui ont donné des preuves de leur intelligence et de leur bonne volonté. Quand un enfant a passé son grade onze et désire aller à l'école normale, il faut qu'il y aille. Mieux vaut cent fois qu'il ne fasse pas son grade douze que de manquer son école normale, s'il ne peut faire les deux. Je me propose donc que l'autorisation soit donnée à l'Association des Commissaires d'avancer les fonds nécessaires pour permettre à nos jeunes d'aller à l'école normale à condition que leur famille paie aussi une partie des mêmes frais, et qu'un billet soit signé par ces jeunes, et leurs parents promettent de rembourser avec intérêt peu élevé.

Les institutrices étant trouvées, il faut les aider. Et d'abord n'engager que celles qui savent le français et l'aiment, comme aussi leur religion. Il est nécessaire de montrer que notre organisation est sérieuse et sait faire un choix donnant à chacun son dû.

Nous devrions payer de bons salaires, et pour avoir un bon service et pour favoriser un recrutement suffisant. Nous aurons des institutrices nombreuses quand elles seront bien payées. Il est très utile d'avoir des maisonnettes construites par le district pour loger le personnel, cela favorise surtout la permanence et la stabilité, et permet de payer moins de salaire, en donnant plus de satisfaction à l'instituteur.

Cela est presque nécessaire pour assurer la formation d'un groupe d'instituteurs mariés, qui est éminemment désirable. Trop souvent des critiques sans fondement découragent nos institutrices; des jalousies et antipathies ridicules leur rendent la vie dure. Il est nécessaire de les apprécier pour encourager celles qui se dévouent à la plus noble des causes et qui, souvent, auraient pu ne rien faire. Les critiques découragent aussi le recrutement des maitresses.

Il faut soutenir nos institutrices dans leurs difficultés; Que les commissions scolaires, qui sont puissantes devant la loi, couvent de leur protection celles qui sont sans défense devant un inspecteur ou des gouvernants fanatiques.

Devant les enfants, il est toujours nécessaire de donner raison à l'institutrice. Elle est perdue si les enfants sont soutenus contre elle, du moins elle ne pourra plus aussi bien instruire ses élèves. Lorsqu'elle semble avoir tort, il vaut mieux la voir et lui demander poliment et délicatement les motifs de ses actes, ou les demander aux commissaires. Elles sont raisonnables, aussi bien que sensibles.

Notre personnel enseignant est digne de tout éloge. Il a fait des progrès immenses depuis quelques années, les concours de français le prouvent, et des concours de catéchisme nous le prouveront encore plus, bientôt, je l'espère. Nos institutrices sont qualifiées, patriotes, chrétiennes modèles. Aidons-les à aller toujours de l'avant.

Elles montrent par leur valeur l'efficacité admirable de l'enseignement et de l'éducation de nos couvents. Au moment où nos vaillantes religieuses sont victimes d'une persécution stupide contre laquelle je proteste, au nom du personnel enseignant, il est bon de montrer avec fierté et nos maîtresses et leurs élèves, en disant: Voilà l'oeuvre de celles que vous persécutez et que nous admirons, que nous soutiendrons toujours dans l'épreuve, et qui rentreront dans nos écoles quand les tyrans auront fait place à la liberté.

X. X. X.

Nouvelles

Canonisation des Martyrs canadiens

A l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Pie XI et de la canonisation des bienheureux martyrs canadiens, les Pères Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Gabriel Lalemant, Noël Chabanel, Charles Garnier, Antoine Daniel, Jean de la Lande, René Goupil, de la Compagnie de Jésus, pionniers de l'apostolat et de la civilisation en terre canadienne, les RR. PP. Jésuites des deux provinces française et anglaise du Canada se sont joints pour organiser à Rome, un pèlerinage qui promet de remporter un grand succès.

LE TARIF

Paris. — Par une majorité de 475 votes contre 2, la Chambre des Députés vient d'approuver la nouvelle loi tarifaire sur les automobiles, ce qui signifie une augmentation de 10 à 60 pour cent sur les droits de douane ou parties automobiles qui sont importées en France.

Il est très probable que le Sénat va adopter immédiatement cette loi nouvelle et que, par conséquent, elle deviendra aussitôt en vigueur à tous les ports de mer français, à toutes les frontières etc. Les droits sur les voitures et les parties automobiles seront aussi basés sur leur pesanteur et non sur leur valeur.

Cette loi nouvelle, qui a provoqué de vives protestations de la part de tous les représentants des firmes américaines et étrangères en France, a été présentée à l'assentiment des députés par Pierre-Etienne Flandin, le ministre du Commerce. Il a déclaré que cette motion était très urgente afin de protéger l'industrie française d'un rapide développement des compétitions étrangères.

Nouveaux bureaux du C.P.R. dans l'édifice Dominion Square

Le Service des Voyageurs du Chemin de fer Pacifique Canadien nous informe que les bureaux de l'agent de district à Montréal, M. Paul E. Gingras, sont maintenant situés au No 820, édifice Dominion Square, huitième étage, angles des rues Sainte-Catherine ouest, Peel et Metcalfe. Le service téléphonique, toutefois, reste relié à l'échange de la gare Windsor, c'est-à-dire que les personnes désirant communiquer avec le bureau de M. Gingras, demandent Plateau 2211, comme à l'ordinaire.

Ce changement a été effectué à cause de l'augmentation toujours croissante du trafic-voyageurs, non seulement dans la ville de Montréal, mais dans le district de Québec en général et aussi afin de faciliter les relations du public avec l'agent de district du trafic-voyageurs. Depuis plusieurs années, les bureaux en question se trouvaient aux deuxième étage de la gare Windsor, mais les nouveaux locaux qui sont des plus spacieux, étant maintenant situés dans l'un des endroits les plus fréquentés de Montréal, seront d'accès plus facile pour le public.

Le district de Québec du Pacifique Canadien, administré par M. Gingras, est l'un des plus vastes et des plus importants du réseau. Il comprend toute la province de Québec, l'état du Vermont, la province d'Ontario jusqu'à Smith-Falls, Brockville et Chalk River, ainsi que la ville d'Ogdensburg, N.-Y.

Comme par le passé, M. Gingras et son personnel seront à l'entière disposition du public voyageur pour tout ce qui concerne les voyages: excursions, pèlerinages, randonnées de toutes sortes, soit avec le convoi de luxe spécial de l'Université de Montréal à la Côte du Pacifique, à l'Exposition de Toronto et aux Chutes Niagara avec la Chambre de Commerce de Montréal, au sanctuaire des Bienheureux Martyrs canadiens, à Fort Sainte-Marie, Ont., etc.

Les catholiques aux Etats-Unis

New-York. — L'annuaire catholique officiel pour 1930, qui vient d'être publié par P.-J. Kennedy and Sons, mentionne une population catholique de 20,078,202 dans le territoire continental américain, à l'exclusion de l'Alaska et des territoires insulaires. Il y a quatre cardinaux, douze archevêques, cent deux évêques, 26,925 prêtres, 12,413 paroisses, 5,753 missions, 135 séminaires de théologie et 7,225 écoles paroissiales libres, ainsi que des hôpitaux, des orphelinats et des hospices pour les vieillards.

Le Zeppelin en stationnement

Washington. — Dorénavant, le *Graf Zeppelin* sera obligé de payer un loyer chaque fois qu'il atterrira aux Etats-Unis. Le prix de stationnement à l'aéroport de Lakehurst, N. J., vient d'être fixé à $2,000 par jour. Les autre items qui seront nécessités également à chaque visite sont $3,000 pour les préparatifs de l'atterrissage, $1,000 par jour, pour tenir l'aéroport en temps et $50,000 d'assurances générales. C'est la première fois que le gouvernement américain charge ainsi un compte spécial pour les avions ou dirigeables en visite.

Pour la semaine du dimanche

La Semaine du dimanche va avoir lieu du 27 avril au 4 mai. A tous ceux qu'intéresse cette grave question du précepte dominical dans notre province, soit qu'ils veulent se renseigner eux-mêmes, soit qu'ils aient besoin de faits et d'arguments pour en parler ou en écrire, L'Action paroissiale offre une série de brochures consacrées à ce sujet et qu'elle laissera pour la circonstance à un prix spécial: $5.00 le cent, port en plus; 25 sous les quatre tracts.

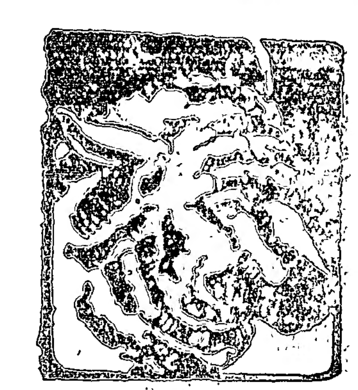
No 56, O. T., Contre le travail du dimanche, par le R. P. Archambault, S. J.;

No 117, O. T., Le Mois du dimanche, par le R. P. Archambault, S.J.;

No 118, O. T., Pour le repos dominical, plans et conférences;

No 107, E. S. P., Le travail du dimanche dans notre industrie, par Mgr Eug. Lapointe.

En vente à L'Action paroissiale, 1260, rue de Bordeaux, Montréal.



- PAGE AGRICOLE -



Nous ne nous tenons que sur un pied

(suite et fin)

L'histoire de l'exportation des porcs canadiens n'est pas très encourageante. De 1921 à 1924, c'est à peine si un porc traversa les lignes. Après cette période, des demandes se firent entendre. Trois ans plus tard, le marché américain pour les porcs canadiens devint si important que l'on expédia 174,670 têtes dans le sud. Puis de nouveau les demandes se firent plus rares. L'an passé, l'on n'exportait que 3,868 porcs canadiens aux Etats-Unis. Durant la période d'après guerre, il y eut fléchissement de 100 millions dans le commerce des porcs frais, salés, frigorifiés, fumés, etc. Durant cinq années, le budget de ces exportations représentait 140,000,000 de livres. La baisse des exportations réduisit ce commerce à 39 millions de livres, l'an dernier.

x x x

Ceci regardait mal, mais ce n'était pas le pire. Peu de Canadiens comprennent qu'ils sont les principaux importateurs de porcs du monde. L'an dernier, pas moins de 21,000,000 de livres furent achetées d'ailleurs, presque toutes des Etats-Unis. La quantité de porcs préparés, expédiés au cours de l'an dernier, n'excède point le chiffre précédent. Déduisant les importations en gros, l'exportation nette du Canada se chiffre à 17,451,130 livres pour 1929. En 1908, elle atteignait 85,000,000 de livres; 123,000,000 de livres en cinq ans. Les abattages de porcs dans les abattoirs furent en bas de 288,000 têtes en 1929, comparés à 1925.

x x x

Sans doute, les Canadiens sont de grands mangeurs de porcs et cette propension se développe de plus en plus. Notre consommation d'avant-guerre était de 66.7 livres per capita. En 1922, elle était de 74 livres. Actuellement elle est de 82 livres et demie per capita. Naturellement les touristes y sont pour quelque chose dans cette augmentation.

x x x

Il y a cinq ans, nos importations et exportations de moutons et d'agneaux balançaient. Toutes dépassaient le million de livres par année. Mais l'an dernier, nos exportations ont à peine atteint les 500,000 livres, tandis que les importations ont monté à 4,401,258. La plus grande partie des importations nous sont venues de la Nouvelle-Zélande, grâce au traité australien. Les agneaux de la Nouvelle-Zélande sont de très belles pièces, il est vrai, mais nous pouvons au Canada produire de très beaux types et en assez grande quantité pour notre consommation.

Depuis le commencement de cette année, la situation économique est en très piteuse posture. La simple raison en est que nous sommes obligés d'importer le bacon, le beurre, les agneaux, alors que nos exportations disproportionnées de blé congestionnent nos élévateurs.

Voilà pourquoi notre principale industrie ne se tient que sur un pied. Nous devons la remettre sur ses deux pieds, puisqu'elle perd son équilibre. Le développement de l'agriculture, au Canada, doit évoluer sur la base du marché mondial. Si nous ne pouvons entrer en concurrence sur ce marché, c'en est fait. La solution est de s'ingénier à produire à bas prix, afin de pouvoir rencontrer les concurrents.

x x x

Le marché pour les exportations en gros du Canada a été, est et sera la Grande-Bretagne. Dans plusieurs genres de produits agricoles, nous ne comptons pas ou à peine. W.-A. Wilson, représentant canadien à Londres, donne des chiffres sur le pourcentage de quelques produits canadiens sur le marché d'Angleterre: bacon, 3.4 pour cent; jambon, 12.1 p.c.; beurre, rien; oeufs, .2 p.c.; volaille, .5 p.c.

x x x

Lors d'une conférence aux producteurs canadiens, il y a quelques mois, M. Wilson prouva que notre pays perd du terrain sur le marché anglais. La cause, le manque de production. Il n'y a pas assez de produits canadiens pour attirer régulièrement les yeux du consommateur anglais.

"Des acheteurs attendent notre bacon dont le volume d'expédition est de beaucoup inférieur à l'étendue de leur commerce. Plusieurs autres seraient disposés à acheter de nous, si nous pouvions leur fournir la quantité demandée. On déplore là-bas le fait que nous ne sommes pas à la hauteur de la situation. Notre fromage regagne sa position antérieure sur le marché britannique. En 1929, il a remporté plusieurs et des plus importantes primes, mais nos exportations de ce produit ont diminué de 163,000,000 de livres en 1913, à 93,000,000 en 1929. Notre exportation de jambon baisse aussi. Malgré cela nous décrochons de plus hauts prix que nos amis les Américains, nos rivaux. Nos expéditions d'oeufs sont tellement peu considérables, qu'elles sont noyées dans le grand stock du commerce. Même chose pour la volaille.

"Nous avons amélioré tout; nous avons négligé la production. Les gens déplorent le fait que nous n'avons pas fourni notre part d'approvisionnement — avec le volume que nous avons présentement, la chose est impossible — et nous démontrent que nous pouvons aider l'Empire à nourrir son monde. Ils soutiennent, qu'étant donné la production limitée de l'Empire, ils sont forcés d'ouvrir les portes aux producteurs étrangers, qui s'installent avec satisfaction sur le marché anglais, sentant qu'ils ne seront pas dérangés.

x x x

D'après ces citations, il appert que le Canada n'a pas utilisé les avantages d'un tel marché. Nous avons la qualité, nous avons des acheteurs, mais la quantité manque toujours.

C'est que la production agricole du Canada s'est développée d'une façon anormale; il y eut manque d'équilibre. Nous avons des déficits sur les deux plus importants produits: le beurre et l'agneau. Nos exportations de porcs Wiltshire ne comptent presque plus. Il n'y aura rien de surprenant pour celui qui comprend la situation de voir un jour le bacon danois à côté de l'agneau zélandais sur les balances de nos charcutiers canadiens, s'il n'y a point de changement dans notre industrie agricole. Chaque année, nos exportations de fromage, de lait et autres produits diminuent. Ça ne peut pas durer longtemps. Autrement les chiffres du bas de la colonne seront écrits en encre rouge.

SEMAILLES

Winnipeg. — Les semailles seront presque terminées vers la fin de cette semaine, d'après les indications reçues des trois provinces.

La température a été très favorable, en dépit de quelques pluies de peu de durée.

x x x

La pluie a retardé les semences à la Rivière-la-Paix. Cette semaine, tous les fermiers mettront la main au semoir.

x x x

Présentement, en Saskatchewan, le blé est semé presque partout. La superficie des emblavures de blé en cette province, qui d'ordinaire produit 60 pour cent de la récolte canadienne, sera à peu près la même. On sèmera plus de trèfle d'odeur et de rye grass.

Il semble, d'une façon générale, qu'il y ait suffisamment d'humidité. Les pluies du printemps, qui visitent présentement les trois provinces, aideront à la germination de la prochaine récolte.

Divers

Emploi du trèfle canadien

La division des Semences du Ministère de l'Agriculture fait rapport que la production de grains de trèfle rouge au Canada en 1929 constituait un record pour le dernier quart de siècle. L'une des plus importantes légumineuses, le trèfle rouge dont la graine est importée du sud, cause souvent une déception parce qu'il résiste mal à l'hiver dans les conditions rigoureuses du nord. On peut surmonter cette difficulté en plantant de la graine produite au Canada et qui donne des plantes assez rustiques pour résister aux hivers canadiens. Il existe maintenant un approvisionnement de cette graine.

Nouveau rapport sur les marchés

Un nouveau système de rapports sur les ventes et les prix des animaux a été inauguré par le Service des rapports sur les parcs et marchés de la division fédérale de l'Industrie animale. Le but de ce nouveau système est de fournir une indication plus exacte des ventes et des prix, en ce qui concerne la viande de boeuf qui vient sur le marché. Par ces changements, la viande de boeuf qui est la plus recherchée par le public est mise au sommet de la liste; ils fournissent une indication précise des écarts de volume et de prix sur les bovins recherchés, de poids léger, et le producteur a une indication plus exacte des catégories et des prix qu'il ne pouvait avoir sous l'ancien système.

Labour de la jachère d'été

A quelle profondeur faut-il labourer la jachère d'été? La station expérimentale fédérale de Scott, Sask., répond à cette question importante en ce qui concerne la Prairie. Après quatorze années d'expériences bien conduites, on a constaté qu'il n'y a aucun avantage à labourer la jachère d'été à une profondeur de plus de quatre pouces, lorsque ce travail peut se faire avantageusement à cette profondeur. Ceci suffit pour bien conserver l'humidité; l'on économise ainsi beaucoup de temps et de peine, et les sarclages pour la destruction des mauvaises herbes sont grandement facilités. La profondeur des labours pendant toute la période d'essai a varié de trois à huit pouces.

L'EPREUVE FINALE

L'apparence du grain ne suffira pas pour remporter une prime à la Conférence-Exposition mondiale du grain qui sera tenue à Régina, Sask., en 1932. Jamais encore une organisation aussi importante que cette exposition de Régina n'a été mise sur pied; elle aura sans doute de merveilleux effets, et tous les grains primés seront en grande demande comme semence. C'est à cause de l'importance de l'effet de la distribution de cette semence primée aux cultivateurs du Canada et du monde entier que le comité des prix, sous la présidence de M. L.-H. Newman, céréaliste du Dominion, a décidé que les bases habituelles d'appréciation seraient complétées par un essai de culture, lequel, en réalité, est "l'épreuve finale." Ce n'est que par un essai de culture que l'on pourra établir définitivement la pureté d'un type de variété, et par cet essai le Comité des prix verra si tous les échantillons appartiennent réellement à la variété qu'ils sont censés représenter. Les essais de culture se conduiront aux stations expérimentales fédérales, sous la surveillance du céréaliste du Dominion.

x

Marché aux animaux de Prince-Albert

Le marché aux porcs est plus bas avec $11.45 et $11.55.

Bouvillons, jusqu'à 1050 livres.— Bons, au choix, $8.50 à $9.75; qualité moyenne, $7.50 à 8.50; communs, $6.00 à $7.50.

Bouvillons au-dessus de 1050 livres. — bons, au choix, $8.50 à $9.50; qualité moyenne, $7.50 à $8.50; communs, $6.00 à $7.50.

Génisses. — Bonnes, au choix, $8.50 à $9.50; qualité moyenne, $7.50 a $8.50; communes, $5.00 à $7.50.

Veaux, soignés. — Bons, au choix $9.00 a $10.50; qualité moyenne, $8.00 à $9.00.

Vaches. — Bonnes, $7.00 à $7.50; qualité moyenne, $6.00 à $7.00; communes, $5.00 à $6.00; pour mise en conserve, $3.00 à $4.00.

Taureaux. — Bons, $5.00 à $6.00; communs, $4.00 à $5.00.

Bouvillons Stocker et Feeder. — Bons, $6.50 à $7.50; communs, $5.00 à $6.50.

Vaches et génisses de stock. — Bonnes, $6.00 à $7.00; communes, $5.00 à $6.00.

"Veal calves". — Bons, au choix, $8.00 à $10.00; communs et qualité moyenne, $5.00 à $8.00.

Porcs. — Bacon sélect, $1.00 de prime par tête; bacon, $11.45 à $11.55; porcs de boucherie, $11.10 à $11.20; "Heavy", $10.45 à $10.55; "Extra Heavy", $9.55 à $10.05; "Lights" et "feeders", $10.45 à $10.55; Truies No 1, $9.45 à $9.55; Truies No 2, $8.45 à $8.55; Roughs, $6.00 à $7.00; Stags, $5.00 à $6.00.

Agneaux. — De bonne pesanteur $9.00 à $10.00; Lourds, $8.50 à $9.50; communs, $6.50 à $8.50; Bucks, $5.00 à $7.00.

Moutons. — Bons, lourds, $5.00 à $6.00; de bonne pesanteur, $5.50 à $7.00; communs, $4.00 à $5.00.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WHITE STAR, Sask.

—Le dimanche de Pâques, avait lieu l'élection d'un marguillier remplaçant M. Laurent Lemoal, rendu à bout de son terme. M. Balfour fut élu par acclamation.

—La première partie de cartes tenue depuis le carême, était organisée par M. et Mme Laurent Lemoal, vendredi, le 25. Cette soirée en faveur de notre église fut un succès à tous points de vue.

BELLEGARDE, Sask.

—Mardi, le 22 avril, a eu lieu en notre église le mariage de M. Philippe Pelletier à Mlle Anna Brisebois.

—Jeudi, le 24, le mariage de M. Henri Copet à Melle Blanche Delvenne.

A tous ces jeunes époux, paix, bonheur et prospérité dans leur nouvelle vie.

JACK FISH, Sask.

—Le dimanche de Pâques au soir, les paroissiens de Jack-Fish se réunirent dans la salle paroissiale, afin de donner à leur ancien curé le R. P. Danis, O. M. I., un témoignage tangible du bon souvenir qu'ils en ont gardé.

A l'heure dite, ils présentèrent au révérend Père un magnifique calice sur le pied duquel on fit graver ces mots: "Les paroissiens de Saint-Léon de Jack-Fish, en reconnaissance à leur dévoué pasteur Père Danis, O. M. I.

Avant la présentation du calice-souvenir, il y eut une très gentille petite séance sous la direction habile de M. l'abbé Coursol, l'actif curé actuel de Saint-Léon.

Musique, chansons, déclamations dialogues et trois jolies et très intéressantes saynettes, voilà le programme d'une inoubliable soirée canadienne.

Après la séance, M. l'abbé Coursol, en son nom et au nom des paroissiens, remua tous les coeurs en retraçant brièvement les travaux du révérend Père durant son stage à la tête de la paroisse. Il fit ressortir les belles qualités de ce prêtre charitable, zélé et habile, puis lui présenta le magnifique don.

Le révérend Père, un peu embarrassé par l'émotion, fit allusion au bonheur et aux joies goûtées durant son séjour de trois ans au milieu de si braves Canadiens. Il remercia chaleureusement les paroissiens et leur demanda de continuer à leur bo net jeune pasteur l'affection, la confiance et l'estime dont ils avaient toujours entouré le vieux curé d'hier. Ce dont, entre parenthèses, il n'avait point l'ombre d'un doute, connaissant si bien l'esprit de la paroisse de Saint-Léon.

Parmi les personnages importants de la soirée, nous remarquions la présence des RR. PP. Tessier et Vallières, O. M. I.

FAIRHOLME, Sask.

—De bonnes terres sont à vendre ici à des conditions les plus avantageuses. Canadiens français, profitez de cette aubaine pour venir vous établir.

Ces terres appartiennent au C. P. R. Les fermiers de cette région ont eu une bonne récolte l'an dernier et du foin en quantité. Il y a une église au village.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à M. l'abbé Tombu, curé de Laventure, Sask., ou à M. Frank Doucette, Fairholm, Sask.

COURVAL, Sask

—Nous avons eu, tout récemment, dans le soubassement de notre église, la dernière partie de cartes de la saison. Sur l'invitation de M. le curé, les paroissiens toujours anxieux de prendre part aux oeuvres paroissiales, sont venus passer ensemble une agréable soirée. Rien ne fait plus plaisir et est de nature à augmenter la bonne entente et l'amitié fraternelle que ces réunions paroissiales. A la fin de la sainte quarantaine et au jour de la grande solennité de Pâques, ces réunions ont une signification toute spéciale dans une paroisse. Les quelques familles de Courval qui sont infatigables à promouvoir la prospérité de leur jeune paroisse, sont vraiment à la hauteur de leur position. Les recettes de la dernière partie de cartes sont une preuve tangible de leur charité et de leur dévouement. Chose que l'on constate bien rarement ailleurs vu le petit nombre de paroissiens. Ils ont donc droit à des félicitations, bien méritées. Honneur et merci à tous ceux qui veulent que Courval vive

Prix des dames, don de M. Joseph Marcil, gagné par Mmes François Tremblay père, et Léa Blanchette. Prix des hommes, don de M. le curé, gagnés par Claude Pépin et Auguste Parent. Prix d'assistance, don de M. le curé, gagné par George Blanchette.

—Si la divine Providence nous favorise d'une assez bonne récolte, les paroissiens de Courval se promettent bien de faire encore davantage, l'automne et l'hiver prochains. Ils comprennent que tout vient de Dieu et qu'Il a droit à une part bien légitime quand il s'agit d'oeuvres religieuses et paroissiales. C'est ce qu'on dit: être francs et loyaux paroissiens, attachés à leur paroisse respective, comme le bon fils l'est au foyer paternel.

—De retour M. Alyre Boutin, de Cantal, ayant des propriétés sur le territoire de Courval, nous est arrivé plein d'ardeur et d'enthousiasme, pour ensemencer ses terres. Il sera au milieu de nous pour quelques semaines. Le jeune Alyre a fait preuve de ses bonnes qualités de coeur et de sa générosité à la dernière partie de cartes. Nos meilleurs remerciements.

Quand on connait bien M. Joseph Boutin de Cantal, père du jeune Alyre, on n'est pas surpris que son fils soit si bien disposé.

Malades.

—Mme Joseph Patoine fut atteinte d'une sérieuse indisposition, il y a quelques jours. M. le curé et le docteur Desmarais furent appelés. Pour le moment, son état s'est amélioré, et n'inspire pas de craintes sérieuses.

—Mme Fulgence Blanchette, quoique n'étant pas très forte, trouve le moyen de se rendre à l'église. On la voyait, le vendredi-saint, y faire le chemin de croix, et le jour de Pâques, assister à la messe paroissiale. C'est toujours consolant, voir nos malades si pieux, et si bien résignés, à se conformer de tout coeur à la volonté de Dieu.

Visiteurs.

—M. l'abbé Napoléon Poirier, curé de Ponteix, frère de notre curé, était en promenade la semaine dernière. Il a profité de son séjour ici pour rendre visite à une parente, Mme François Tremblay, fils.

—Mlle Gertrude Tremblay est venue voir ses parents, ses frères et soeurs, et elle est retournée au couvent de Ponteix.

ROSTHERN, Sask.

—Les cérémonies de la Semaine sainte, si imposantes et belles, eurent leur cachet tout particulier dans notre petite église. Tous les membres de la paroisse assistèrent aux différents offices de chaque jour.

Le Jeudi-saint, il y eut nombreuses confessions et plusieurs s'approchèrent de la sainte Eglise pendant la grand'messe à 9 heures.

Pendant la journée, toutes les dames et demoiselles, à tour de rôle, vinrent faire leur heure d'adoration devant le reposoir richement orné des mains de nos bonnes religieuses.

Le soir et pendant toute la nuit, ce fut le tour des messieurs et des jeunes gens, de sorte qu'il y eut des adorateurs continuellement devant Jésus, pour l'adorer, le prier, et le remercier d'avoir institué ce jour-là l'auguste sacrement de l'Eucharistie.

Le soir, M. le curé fit l'heure d'adoration en commun et donna une courte instruction sur l'Eucharistie.

Vendredi-saint. — Messe des présanctifiés à 9 heures, et chemin de croix solennel à 3 heures dans l'après-midi.

—Samedi-saint. — Bénédiction du feu nouveau; de l'eau, etc.; récitation des prophéties, suivies de la messe à 7 heures 30.

—Dimanche, jour de Pâques, notre église revêtit ses plus belles parures de fête. Nous remarquions plusieurs visiteurs, venus des environs entendre la belle messe harmonisée de saint Basile, en quatre voix, que rendit le choeur de chant sous l'habile direction de M. l'avocat Boeckler. Rde Soeur Lapérieure de l'hôpital touchait l'orgue. M. J. Wielbe, jeune converti, nous fit entendre le violon.

Mlle Annette Houle, de Prince-Albert, chanta la partie ténor de la messe, ainsi que d'autres cantiques. Un magnifique "Regina Coeli" fut admirablement bien rendu à l'offertoire.

—Le R. P. Lechevalier, O. M. I., assistant principal de l'Ecole industrielle de Duck-Lake, est venu entendre les confessions pendant la semaine sainte.

—Mlles Granger et Hearne, de Saint-Brieux, étaient en visite che Mme Leblond, la semaine passée.

—M. le curé est allé à Langham desservir les quelques familles catholiques à cet endroit.

—M. l'abbé Cybart était de passage à Rosthern, en route pour sa mission d'Alvena.

—Mme P.-J. Pfeiffer et Mlle A. Houle, de Prince-Albert, sont venues passer les fêtes de Pâques avec leurs vieux parents, M. et Mme Houle, au presbytère.

—Nous saluons l'arrivée de la Rde Soeur Hélie, de l'Hôtel-Dieu, Nicolet, Qué., venue pour remplacer la défunte Soeur Héroux, à l'hôpital Saint-Jean. La Soeur Sainte-Marguerite est retournée à Biggar.

—Mme Leblond nous a quittés, il y a qeulques semaines, pour aller suivre un traitement à Winipeg. Nous apprenons qu'il va mieux et nous reviendra sous peu.

LISIEUX, Sask.

Notre nouveau curé, M. l'abbé Rodrigue Lassier, nous est arrivé pour les offices de la semaine sainte. Il nous donna deux magnifiques instructions - l'une en français et l'autre en anglais à l'Heure sainte du Jeudi-saint au soir. Son long sermon sur la Passion, le Vendredi-saint, n'a pas du tout paru long.

L'assistance a été remarquablement nombreuses. Il y a réellement beaucoup d'entrain.

Le jour de Pâques au soir, le club des Chevaliers de Colomb avait organisé une partie de cartes pour donner l'occasion au nouveau curé et aux paroissiens de se rencontrer et se parler. Ce fut un autre succès. M. Chrétien eut d'heureux mots pour souhaiter, au nom de tous, la bienvenue à M. l'abbé Lussier.

Ce dernier répondit en demandant l'union dans les efforts et les succès de la paroisse seront certains.

M. le curé annonce qu'à l'avenir, il y aura au sanctuaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus trois neuvaines par mois, et indéfiniment. Quiconque voudra unir ses prières aux nôtres est invité à le faire sans plus de cérémonies. Ou encore, on pourra envoyer ses demandes écrites sur un papier qui sera déposé aux pieds de la statue de sainte Thérèse.

Le dimanche, la grand'messe est à dix heures. Ceux qui voudront aller passer l'après-midi au lac pourront s'arranger pour assister à la messe à Lisieux, s'ils le désirent.

Voyages outre-mer

Le Pèlerinage des Jésuites à Rome

NOMBREUSES ADHESIONS A CE MAGNIFIQUE VOYAGE

Les adhésions au grand pèlerinage canadien à Rome organisé par les RR. PP. Jésuites sont déjà passablement nombreuses et tout fait prévoir que l'effectif de nos compatriotes de l'une et de l'autre langue qui iront dans la Ville éternelle pour assister à la canonisation des Bienheureux Martyrs canadiens sera fort représentatif.

Ce pèlerinage, qui s'honore du haut patronage de S. Ex. Mgr André Cassulo, délégué apostolique, et de S. Em. le cardinal Rouleau, de même que de tout l'épiscopat canadien, est le seul patronné et dirigé par les Jésuites canadiens.

Le départ des pèlerins se fera de Montréal, le 29 mai prochain par le paquebot *Montclare* du Pacifique Canadien, et l'arrivée à Cherbourg, France, aura lieu le 6 juin suivant.

L'itinéraire tracé par les organisateurs, les RR. PP. Primeau et Thomas Hally, comporte des arrêts à Condé-sur-Vire, pour y visiter la chapelle où fut baptisé le Bienheureux Jean de Brébeuf; Caen, Lisieux, Paris, Bordeaux, Biarritz, Loyola, Lourdes, Lyon, Ars, Paray-le-Monial, Genève, Nice, Menton, Monte-Carlo, Monaco, Gênes, Innsbruck, Oberammergau, Venise, Rome, Milan, Paris, avec voyages facultatifs à Reims, Verdun, Mayence, le Rhin, Cologne, Bruxelles et Londres, Oxford, Dublin et Belfast.

Les traversées, aller et retour, sur l'Atlantique, se feront en classe cabine et la majeure partie des excursions à terre, en auto. Le prix global du pèlerinage est remarquablement modéré, si l'on tient compte du fait que les voyageurs qui auront la bonne fortune d'être de ce groupe, visiteront la France, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et l'Angleterre et qu'ils auront ainsi une excellente occasion de voir l'Europe. Comme le groupe doit forcément être limité, il ne reste plus de place que pour quelques adhésions additionnelles, et les organisateurs se verront bientôt forcés de clore la liste. Ceux qui ont l'intention de faire ce voyage, devront donc communiquer sans retard avec le R. P. Joachim Primeau, 1855, rue Rachel est, Montréal, ou avec le Rév. J.-T. Hally, collège Loyola, rue Sherbrooke ouest, Montréal. Avec un guide comme le R. P. Primeau, qui a demeuré plus de cinq ans en Europe, les pèlerins sont assurés de ne rien manquer d'intéressant au cours de cette randonnée, faite dans les conditions les plus avantageuses possibles.

—x—

L'excursion de la Fierté française en France et en Belgique

Le voyage outremer de la Fierté française annoncé depuis quelques semaines, semble susciter un vif intérêt parmi nos compatriotes de toutes classes. Plusieurs hommes d'affaires se proposent de visiter la Foire de Paris où des milliers d'industriels français exposent leurs nouvelles créations chaque année du 15 au 30 mai. Ils profiteront également des fêtes du centenaire de l'Indépendance belge pour aller visiter les importantes expositions internationales d'Anvers et de Liège. D'autres excursionnistes tiendront encore à se rendre jusqu'en Bavière et assister à la représentation de la Passion à Oberammergau.

Jusqu'ici, l'organisateur de ce beau voyage à bon marché a reçu un grand nombre de demandes de renseignements sur les conditions de cette randonnée et ceux qui ont l'intention de faire la traversée avec son groupe sur le spacieux paquebot "Empress of Scotland" le la flotte du Pacifique Canadien, dont la nouvelle toilette blanche sera un véritable spectacle pour les yeux, feraient bien de ne pas tarder à donner leur adhésion, car il n'y a pas de temps à perdre pour réserver les cabines, se procurer l'indispensable passeport, etc. Pour plus amples renseignements, M. Joseph Dumais se fera un plaisir de fournir tous détails désirés à ceux qui en feront la demande à son bureau, Edifice du *Soleil*, Québec.

—x—

Un catalogue peu banal

La Librairie d'Action canadienne française vient de publier son catalogue général, année 1930. C'est un catalogue peu banal, par sa présentation distinguée, sa division bien ordonnée et sa documentation considérable.

Les 128 pages qu'il contient sont tour à tour consacrées aux livres canadiens, aux collections françaises, et aux livres de fonds français. Trente-deux pages servent à documenter les lecteurs par des analyses rapides, sur la valeur des principaux ouvrages de nos auteurs contemporains. Une vingtaine de pages donnent la liste des meilleurs ouvrages parus dans les collections catholiques, les collections d'auteurs classiques, les collections artistiques et scientifiques, les collections modernes et les collections de bons romans. Les autres pages du catalogue se partagent en sections religieuse, philosophique, sociologique, littéraire, historique, géographique, artistique, scientifique, économique et politique.

Somme toute, quiconque désire développer sa culture intellectuelle trouvera dans ce nouveau catalogue, non seulement une source de renseignements bibliographiques, mais un compendium indispensable aux travailleurs intellectuels soucieux de se documenter sans consacrer trop d'efforts, de recherches inutiles.

Le récent catalogue général de la Librairie d'action canadienne-française peut se considérer, à ce point de vue, comme l'un des plus utiles que nous connaissions. On peut se procurer ce catalogue chez l'éditeur, 1735, rue SaintDenis, Montréal, moyennant 10 sous pour couvrir les frais d'emballage et de port.

Prince-Albert

—La Chambre de Commerce vient de faire des démarches pour obtenir le service de la poste aérienne. M. W. Sanderson fut délégué à Ottawa pour faire connaître le projet au gouvernement.

Nous n'avions aucune nouvelles du résultat obtenu; lorsque M. Blatchford, membre du parlement pour Edmonton, nous fit savoir le désir du gouvernement d'inaugurer un service bis-mensuel aérien dans le Nord. Prince-Rlbert serait le point de départ. Seraient compris dans l'itinéraire les territoires de l'Ile-à-la-Crosse, la mission Stanley Lac la Ronge et autres endroits du nord de la Saskatchewan.

L'idée du gouvernement est d'inaugurer le service postal aérien là où il n'y a point de voies ferrées.

—La brigade des gardes forestiers n'a signalé aucun feu de forêt sur la fin de la semaine, grâce à la pluie.

La semaine précédente, il y eut trois feux près de la réserve de Fort-à-la-Corne, trois dans le territoire de Pasquia. Tous furent éteints sans difficulté.

—M. l'abbé Forget, de l'évêché, est allé pour quelque temps à Paradise-Hill, rendre service à M. le curé Chevalier, qui se trouve indisposé à la suite des rigueurs de l'hiver.

—La McDiarmid Lumber Co., de Prince-Albert ouvre un magasin de Quincaillerie à Spiritwood.

—Le Palace of Sweets fait des améliorations considérables à son établissement.

Mort de Mgr Cloutier

Winnipeg. — Mgr Gabriel Cloutier, P. A., curé de Saint-Norbert, Man., vient de mourir à l'âge de 79 ans.

Durant vingt-cinq ans, il occupa le poste de curé de la paroisse de St-Norbert. Il habitait le Manitoba depuis 59 ans. Plusieurs années il fut professeur de mathématiques et de philosophie au collège de Saint-Boniface.

Dans la personne de Mgr Cloutier disparaît l'un de ces prêtres qui ont ouvert l'ouest à l'évangélisation et à la civilisation.

Le Patriote offre ses condoléances au diocèse de Saint-Boniface et à la famille du défunt.

ELECTIONS EN ALBERTA

L'Alberta aura des élections, le 19 juin prochain. C'est la détermination du cabinet Brownlee. Les dernières élections eurent lieu le 28 juin 1926.

La position des Fermiers semble très solide en cette province. Il est probable qu'ils seront ramenés au pouvoir. Le gouvernement est assuré de l'aide de l'Association des Fermiers-Unis.

Le parti des Fermiers-Unis a été élu pour la première fois en Alberta en 1921. Herbert Greenfield fut choisi comme premier ministre. En 1925, il démissionna en faveur de M. Brownlee.

La législature est présentement constituée comme suit: fermiers-unis, 43; libéraux, 7; travaillistes, 6; conservateurs, 4.

Le gouvernement, si l'on retranche le président de la Chambre, a une majorité de 25 sur les autres groupes.

Les nouveaux chefs des partis libéral et conservateur auront une lourde tâche durant la prochaine campagne electorale.

Un gouverneur général australien

Londres. — La nouvelle venue d'Australie qu'on avait recommandé sir Isaac Altre dIsaacs, juge en chef de la haute cour d'Australie, pour succéder à lord Stonehaven, comme gouverneur général, a soulevé beaucoup d'intérêt en Angleterre. On n'a encore rien reçu d'officiel ici, mais le rapport est attendu et bien vu.

Il y a longtemps, dans les milieux diplomatiques de Londres, qu'on est préparé à une telle procédure, qu'on avait déjà prévue lors des délibérations de la conférence impériale en 1926. Les nationalistes hollandais ont fait un peu d'agitation l'hiver passé pour obtenir un Sud-africain comme gouverneur général de l'Union. Mais le premier ministre Hertzog s'y est opposé en disant qu'un étranger serait probablement plus impartial qu'un habitant du pays lorsqu'il aurait affaire aux différentes races et aux différents partis. C'est lord Clarendon qu'on a récemme tnnommé gouverneur général de l'Afrique-sud.

Canonisation des Martyrs canadiens le 29 juin

Cité vaticane. — Un communiqué du Vatican annonce que la canonisation des huit Martyrs canadiens, massacrés par les Indiens aux premiers jours de la Nouvelle-France, est définitivement fixée au dimanche 29 juin, fête des SS. Pierre et Paul, jour de la clôture du jubilé papal.

Les nouveaux saints sont les Pères Isaac Jogues, Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant Charles Garnier, Noël Chabanel, le Frère René Goupil et le "donné" Jean de la Lande, tous Jésuites.

Autres canonisations

Cité vaticane. — Le Souverain Pontife a tenu un consistoire secret et un consistoire public, en rapport avec la canonisation du bienheureux Théophile da Corte et de la bienheureuse Catherine Thomas. Dix-huit cardinaux étaient présents au consistoire secret. La canonisation de la bienheureuse Catherine Thomas aura lieu le 22 juin, celle du bienheureux Théophile da Corte, le 29 juin.

Deux aviateurs perdent la vie

Régina, Sask. — Le lieutenant-aviateur H. W. Carew, de Vernon, B. C., et le sergent A. Richards, de Winnipeg, Man., ont été tués instantanément dans la chute de leur aéroplane, à la suite d'une panne de moteur. L'accident eut lieu dans la partie ouest de la ville. Les deux hommes étaient membres de l'Aéronautique canadienne, à Winnipeg.

Les deux corps étaient pris sous les débris de l'avion, qui tomba d'une hauteur de 300 pieds.

Il n'y eut pas de feu, malgré que les réservoirs à essence se crevèrent et le fluide se répandit. L'avion frappa le sol à environ 200 verges de la Treizième avenue, près de la rue Aberdeen, à environ deux milles du centre de la ville. Les deux aviateurs étaient en route de Régina à Saskatoon.

L'avion fit un mauvais départ, à l'aéroport municipal, monta à une altitude de 300 pieds quand le moteur manqua. L'aéroplane fit un tour gracieux avant de plonger vers le sol, s'écraser et capoter. La machine était un Fairchild type monoplan.

Exposition mondiale de grains à Régina

Régina, Sask. — Un cinquième de million de dollars seront distribues aux producteurs du monde à l'exposition et conférence mondiale du grain qui sera tenue à Régina au cours de l'été de 1932. Plus de 1500 prix individuels seront offerts pour céréales, herbes, trèfle et semences de légumes. Tout pays au monde pourra nommer un comité national qui fera les arrangements nécessaires en vue des entrées. Pour le Canada, on offrira environ quatre-vingt mille dollars en prix. Ces prix seront au nombre de 275 pour diverses sortes de grain. Pour les exposants autres que ceux des Etats Unis, la ville de Régina sera un port d'entrée. Le premier mars 1932 est la limite pour faire les entrées, bien que l'exposition ne se tiendra que du 25 juillet au 6 août. Toutes les entrées devront être expédiées dans des sacs de coton neufs et accompagnés d'un certificat de santé.

Consommation d'alcool

Londres. — Le total des dépenses pour boissons en Grande-Bretagne s'est élevé, pour 1929, à $1,140,000,000, selon un récent rapport publié par la *United Kingdom Alliance*. Les brasseurs ont perçu des profits au montant de $122,500,000. Le total des vins vendus est augmenté de 7 pour cent; celui de la bière et des liqueurs alcooliques est demeuré à peu près le même.

Ce formidable budget alcoolique ne manque pas d'attirer la censure des chefs religieux de la nation, qui déplorent la consommation toujours grandissante des boissons fermentées ou distillées.

DANS L'INDE

La révolte de Peshawar — Attaqué à coups de hache — Rues jonchées de pierres — Des arrestations

Londres. — La diffusion du mouvement de révolte contre l'autorité anglaise dans l'Inde jusque dans le nord-ouest lointain, à Peshawar, la clé de la frontière de l'Afghanistan, cause les inquetudes les plus vives.

Le correspondant du *Daily Mail* à Lahore a envoyé une version des désordres de Peshawar qui fait pâlir les rapports antérieurs. La dépêche dit qu'une révolte sérieuse ne fut évitée que lorsque les troupes firent feu avec leurs fusils et leurs mitrailleuses et tuèrent vingt personnes.

La foule, enflammée par les discours des chefs du Congrès national indien, a arrêté une automobile blindée, l'a arrosé de gazoline, y a mis le feu, brûlant à mort les deux officiers anglais qui la conduisait. Un sergent britannique a été arraché à sa motocyclette dans le bazar et attaqué à coups de hache; il serait mort de ses blessures.

Les rues sont jonchées de pierres que la foule a lancées aux policiers et aux soldats. Le commissaire de police Metcalfe et plusieurs autres officiers ont été blessés assez grièvement pour être obligés de se rendre à l'hôpital. Les troupes anglaises et Gurkha ont pris possession de la ville. Les portes sont bien gardées afin de repousser les tribus sauvages des montagnes qui sont toujours prêtes à s'élancer sur la ville pour piller.

La dépêche ajoute que les chefs du Congrès qui ont soulevé la foule ont été arrêtés.

LE DESORDRE DANS LE NORD

Bombay, Inde. — Les nouvelles de Peshawar ont plongé les Européens qui habitent l'Inde dans un abattement qu'ils n'avaient pas encore connu depuis l'ouverture de la campagne de Mahatma Gandhi. Les provinces du nord-ouest avaient semblé plutôt calmes; le mouvement swarajiste semblait s'être limité autour de Bombay, de Calcutta et de quelques autres centres sur la côte. Il est toujours inquiétant de voir du désordre dans le nord, car ces gens-la sont d'un autre calibre que les gens de Bombay et les Bengalais.

CUPTA EST VIVANT

Bombay. — Le peuple de Calcutta a entendu dire que le maire Sen Gupta, emprisonné depuis six mois à cause de ses activités pour la cause de l'indépendance, était mort ou avait été tué en prison. Une immense foule s'est ruée contre les portes de la prison, demandant qu'on lui montrât Sen Gupta mort ou vivant. Les autorités ont refusé de le faire, mais elles ont déclaré publiquement qu'il était vivant et qu'il n'avait pas entrepris la grève de la faim. Mme Sen Gupta, l'épouse du maire, une Anglaise, a veillé toute la nuit devant la prison. La police a fini par disperser la foule.

Dans le voisinage de Chittagong, les troupes ont continué à poursuivre les insurgés qui ont attaqué l'arsenal de la police et tué six des gardes. Au cours d'une escarmouche, la cavalerie anglaise a tué douze des insurgés, blessé deux autres et en a arrêté quatorze.

Pendant ce temps-là, Mahtma Gandhi continue à prêcher sa doctrine de résistance passive ou non violente dans le Gujerat.

A Karachi, plusieurs personnes ont dû aller à l'hôpital pour avoir mangé du sel de contrebande. Les fonctionnaires du bureau de santé ont trouvé que le sel était contaminé par de l'oxyde de fer et qu'il était impropre à l'alimentation; ils l'ont fait détruire.

DEMISSION DE L'ORATEUR

Simla, Inde. — On disait que V. J. Patel, orateur de l'Assemblée législative, a remis sa démission au vice-roi, lord Irwin, mais que la lettre n'avait pas encore été rendue publique. On croit que Patel démissionne parce qu'il n'approuve pas la manière dont le gouvernement traite les prisonniers politiques.

UN AN DE PRISON

Jalapur, Inde. — Ramnik Lal, le premier volontaire arrêté au camp de Mahatma Gandhi à Dandi, arrêté de nouveau, a été condamné à un an d'emprisonnement rigoureux. Il était accusé d'avoir violé les lois du sel.

Un soldat anglais tué aux Indes

Peshawar, Inde. — Un soldat anglais a été tué au cours de désordres qui ont suivi l'arrestation d'un certain nombre de volontaires de la désobéissance civile, accusés d'avoir enfreint la loi du sel. Les désordres ont été suivis d'une grève générale.

ILS REFUSENT DE PAYER LEURS TAXES

Bombay, Inde. — Le *Bombay Chronicle* disait que les habitants du village de Raas, où fut arrêté Vallabhai Patel, le frère de l'Orateur de l'Assemblée législative de l'Inde, ont refusé de payer dorénavant leurs taxes foncières.

PATEL VEUT DEMISSIONNER

Calcutta, Inde. — On disait dans les milieux nationalistes que l'Orateur de l'Assemblee législative de l'Inde, V. J. Patel, un chef swarajiste bien connu, avait décidé de démissionner. On disait qu'il differait d'opinion avec le gouvernement depuis longtemps, et plusieurs s'attendaient à ce qu'il entrât en scène lors de l'arrestation de son frère, Vallabhai Patel, un lieutenant de Gandhi qui fut appréhendé dès le commencement de la campagne de désobéissance civile.

M. Coleman à Madrid

Montréal. — M. D.-C. Coleman, vice-président des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien et Sir Geo. McLaren Brown, gérant général européen, représenteront la compagnie à la conférence internationale des hommes de chemins de fer qui se tiendra à Madrid, Espagne, du 5 au 15 mai prochain.

LA NAVIGATION

Owen Sound, Ont. — La saison de la navigation de 1930 a été inaugurée ici par l'arrivée du navire fréteur *John Gehm*, de Buffalo, avec une cargaison de 100,000 boisseaux de maïs de Chicagoê

Un typhon aux Philippines

Manille, Iles Philippines. — Un typhon a ravagé l'île de Leyte: Quatorze villes sont dévastées. Des milliers de personnes sont sans abri. On croit qu'il y a plusieurs morts et blessés.

Dunning aurait de l'opposition

Régina. — On disait dans les milieux conservateurs que l'hon. M.-A. MacPherson, procureur général provincial, se porterait peut-être candidat aux prochaines élections fédérales contre l'hon. Charles-A. Dunning, ministre des Finances. Aux dernières élections provinciales, M. MacPherson a obtenu près de 4,500 voix de majorité sur son adversaire libéral.

REPERTOIRE PATRIOTIQUE

LA PATRIE

Nouveauté musicale.

Dédié à la jeunesse canadienne-française — particulièrement à l'enfance écolière et à la jeunesse étudiante — un nouveau chant patriotique, de belle inspiration littéraire et musicale, vient d'être édité aux ateliers du Passe-Temps, à Montréal, sous le titre de "La Patrie."

Les paroles — description imagée et vivante de la patrie — sont dues à la plume du R. P. Georges Bolieau, O. M. I., auteur de plusieurs chants patriotiques.

La musique — mélodie et accompagnement de piano — est l'oeuvre de M. Pierre Gautier, compositeur de talent et d'expérience, musicien bien connu dans les cercles artistiques de la ville d'Ottawa.

La composition musicale est une production d'art et d'envergure. La mélodie est agréable, expressive, attrayante. L'accompagnement est facile, riche et d'une belle facture harmonique. Les paroles ressortent bien dans ce poétique cadre musical. C'est de la poésie qui chante de la poésie.

Les passages: "De nos vaillants héros c'est l'histoire immortelle", et "C'est toute la jeunesse arborant le drapeau" sont vibrants comme une salve de clairons. Doux et berceur comme les chants du foyer est le suivant: "La langue maternelle qui jadis gazouilla les chants de mon berceau." Aux mots: "C'est le vieux cimetière...", morose et plaintif le piano fait entendre à la basse, le premier thème du "Dies irae." Au joli passage "Les clochers argentins", imitation de cloches qui sonne harmonieusement, L'église vénérée..." ajoute l'idée religieuse et chrétienne à l'idée patriotique.

Ces pages sont suaves et mélodieuses.

Les suivantes sont plus saisissantes et grandioses. Elles offrent un choeur d'un bel effet: "C'est la Nouvelle-France, etc." Dans la mélodie de ce choeur, plein d'ampleur, de puissance et de sonorité, quelques réminiscences discrètes de l'hymne national, O Canada, et de la Marseillaise.

Comme finale, l'auteur fait revenir le choeur, qui termine admirablement bien la composition.

Le choeur, — pour voix mixtes ou voix égales — est en deux parties, bien qu'il puisse se chanter à l'unisson, et s'adapte également à des voix d'hommes, d'enfants ou de jeunes filles.

Cette composition patriotique fera bonne figure dans tout milieu musical.

Imprimé sur papier grand format, édition de luxe en deux couleurs, comprenant 5 ou 6 pages de musique à part la page-titre, ce chant, nouvelle acquisition pour le trésor de notre répertoire patriotique, se vend 50 cents l'unité, à l'Action canadienne-française, No 1735, rue Saint-Denis, Montréal, Qué., à la Librairie du journal "Le Droit", No 370, rue Dalhousie, Ottawa, Ont., et chez les principaux editeurs de musique.

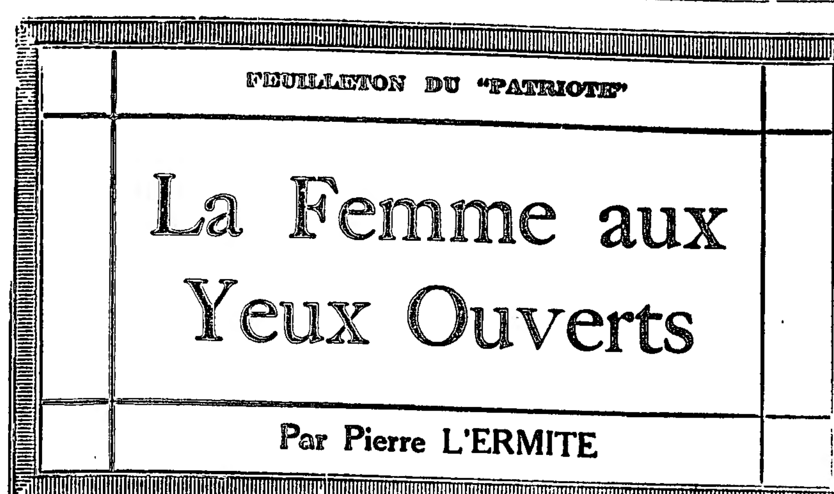
Il est à recommander aux cercles de jeunesse et aux sociétés d'art musical, aux maitresses et aux chorales, aux maisons d'éducation, particulièrement aux collèges, couvents et académies.

Il constituera un excellent choix de circonstance pour les célébrations nationales de Dollard des Ormeaux et de la Saint-Jean-Baptiste, et pour les prochaines fêtes de distribution de prix dans nos maisons d'enseignement.

NOUVELLE ENCYCLIQUE

Cité vaticane. — S. S. le Pape Pie XI a publié une encyclique en commémoration du 1500ème anniversaire de la mort de saint Augustin.

L'encyclique se termine par une allusion au congrès eucharistique international de Carthage, qui doit commencer le 7 mai. Saint Augustin fut évêque de Carthage. Sa Sainteté formule des voeux pour le progrès spirituel du pays de saint Augustin.



CHAPITRE X

Le soir de ce même jour, Rolande est seule à la maison.

Sa tante et Philomèle sont parties avec Pentapon pour décider d'une coupe dans le petit bois de pins qui leur appartient à l'entrée de la lande Saint-Joseph, tout près de la Garennerie. Rolande travaille à une layette en vue de la prochaine kermesse de M. le curé de Noirmoutier, kermesse dont la date coïncide toujours avec l'arrivée des étrangers qui achètent, et des diverses colonies qui, elles, fournissent les attractions. Les gens de Noirmoutier font, en partie, le reste, c'est-à-dire les objets à vendre. La jeune fille, très prise par son ouvrage, coud sans lever la tête. A ses pieds, Faraud dort, paresseusement allongé, les deux chats contre lui, et il doit rêver, car, à certains moments, ses pattes frémissent et il pousse des cris sans signification.

C'est l'heure grise... L'heure "entre chien et loup", comme disaient pittoresquement nos pères. L'heure où la lumière s'en va, sans être partie encore, et où la nuit arrive, sans être déjà toute la nuit. L'ombre des arbres s'allonge sur le sable de mer qui tapisse le jardin; les oiseaux gazouillent leur prière du soir; des insectes dorés dansent dans un dernier rayon. Et ce rayon chante, lui aussi, son adieu en notes gris-perle et roses sur les petits carreaux des chambres du premier étage.

Tout est silence... poésie... mystère...

Brusquement, dans ce silence retentit... oh! discrètement... le bruit argentin de la sonnette de la porte. Faraud, éveillé en sursaut, répond par des aboiements retentissants et se précipite vers l'intrus; les chats, toujours prudents, s'enfuient au fond du jardin pour observer, de loin, la situation.

Rolande pose son ouvrage, se lève, va ouvrir et... elle se trouve devant le "prince Charmant." Ni plus, ni moins.

Le prince Charmant est naturellement un beau jeune homme de vingt-six ans, souple, élégant, aux cheveux blonds, aux yeux bleu pâle, et qui s'exprime avec aisance et timidité:

— Mademoiselle, je m'excuse beaucoup de vous déranger ainsi, ce soir, mais c'est M. l'abbé lui-même qui m'a prié...

— Vous êtes du Vieux-Crabe?...

— C'est vrai! j'aurais dû commencer par là. Oui, je suis du Vieux-Crabe... un Parisien débarqué d'hier avec une cinquantaine de camarades bien poussiéreux et sales!... Alors nous avons fait... nous avons eu le tort de faire, pour nous laver, des orgies avec l'eau de nos puits. Nous ne savions pas, à ce moment, que l'eau est si rare à Noirmoutier. Maintenant cette eau est pleine de sable: elle est salée, pas buvable. Aussi, Mademoiselle, vous devinez où je veux en venir?..

— Vous avez deux puits?..

— Oui... Et l'un a plus d'eau que l'autre... celui du fond, près de la chapelle. Mais il paraît qu'un des anciens propriétaires s'est suicid édedans et... qu'il y est encore!..

— Oh! non... Il me semble bien qu'on l'a retiré il y a déjà quelque temps?..

— C'est égal... il reste toujours une arrière-pensée... un arrière-goût. On a peur de trouver dans son verre une dent ou un bouton de gilet du mort... Enfin, M. l'abbé préférerait une autre eau, moins macabre, ne serait-ce que pour la table. Et il sollicite de votre bonte, déjà si connue de nous tous, un seau d'eau pure pour le dîner de ce soir...

Tout cela était dit lentement, gentiment, avec le petit sourire volontairement embarrassé d'un Parisien qui a "du monde" et qui parle à une jeune fille intelligente et distinguée.

La conversation avait lieu dans la petite entrée, sur la ruelle pleine d'ombre mauve. Au son de cette voix chaude et jeune, et sous le regard clair où rayonnait une âme heureuse, Rolande, elle-même, était aimablement gênée.

— Nous avons un très bon puits; l'eau y est abondante. Ma tante sera certainement heureuse de savoir que je l'ai mis à votre disposition. Seulement, voilà!.. Philomène est sortie... Sans quoi elle vous aurait aidé... Mais, moi, je vais la remplacer.

— Oh!.. Mademoiselle, rassurez-vous!.. Nous sommes cinquante au Vieux-Crabe pour tirer de l'eau; on établira un "roulement", comme on dit à la caserne... Ce soir, puisque j'ai votre permission, je viendrai seul... Un ou deux seaux suffiront... Le temps d'aller les chercher et je suis de retour...

— Vous saurez tirer de l'eau?..

— Oh!.. Mademoiselle...

Et le prince Charmant se sauve vers la colonie en répétant avec un geste scandalisé:

— Oh!.. Mademoiselle...

Juste au moment où le colon parisien sort, l'ombre d'un grand jeune homme, élancé lui aussi, mais aux cheveux sombres et aux yeux noirs, se profile dans la ruelle. C'est Filbert qui vient de traiter une question avec le percepteur.

Les deux jeunes gens se croisent. Ils ne se connaissent pas, mais celui du Vieux-Crabe ne peut pas ne pas remarquer que l'autre l'a fixé, et qu'ensuite il a parlé avec la jeune fille, restée sur le pas de la porte pour rappeler son chien, lequel se sauvait vivement vers une maison voisine, dont la cuisine était fameuse.

. . . .

Il n'y avait rien de prémédité dans la venue de Filbert.

Le bureau du percepteur est à deux pas du Paradou, entre le jardin et le Vieux-Crabe.

A moins de se cacher, le jeune Noirmoutrin devait passer devant les deux maisons.

Rolande, d'ailleurs, avant tout amoureuse de son indépendance, ne se dérobe pas.

— Bonjour, Filbert!.. dit-elle la première.

— Bonjour, Rolande!.. Je t'y prends à causer avec un beau jeune homme blond...

— Ah!.. il est blond?.. fait Rolande d'un ton détaché.

— Comme si tu ne le savais pas!..

— Enfin, je lui parlais... ou plutôt, c'est lui qui me parlait... Et je suis seule, toute seule... ni tante, ni Philomèle ne sont là...

— C'est grave!..

— Très grave!.. Et même veux-tu savoir ce qu'il me disait, le jeune homme blond?..

— Non... je ne tiens pas du tout à le savoir.

— Eh bien, tu le sauras tout de même! Il me disait que j'étais gentille...

— Il disait vrai!...

— ...Très gentille!..

— Ce n'est pas moi qui prétendrais le contraire...

— Et il ajoutait que...

— Que?...

Mais Rolande se met à rire en montrant toutes ses dents.

Filbert la regarde, cherche à comprendre où veut en venir la jeune fille, et rit, lui aussi, en montrant les siennes qui sont magnifiques.

— Rolande, tu peux me dire ce que tu voudras. Figure-toi que j'ai toute confiance en toi. Depuis l'autre jour, je suis heureux infiniment. Il me semble que ce jour-là a été le jour de ma naissance. Et c'est toi, Rolande, qui as donné à mon âme le sens de la vie. Mon coeur se fond d'amour quand, tout bas, je prononce ton nom. Et je le prononce à chaque instant. Quand tu m'as quitté, l'autre soir, je voulais embrasser tout le monde, tellement j'étais heureux!.. Je suis monté sur la dune et j'ai joué mes airs... nos airs... à la mer... Va! tu peux me taquiner... essayer de me rendre jaloux... tu n'y parviendras pas, car mon immense amour, tu le connais... tu lui as tendu les deux mains... Ces mains, je les garde dans les miennes... Tu ne les retireras plus...

— J'en ai pourtant le droit!... répond vivement Rolande en se redressant.

— Tu en as toujours le droit.

— Et tu ne crois que...?

— Je ne crois pas que...

— Tu n'as pas peur?...

— Je n'ai plus peur!..

— Pourtant, l'autre jour, tu as froncé le sourcil... Ne nie pas!... Tu l'as froncé...

— Je me le suis reproché. Et puis, je te répète: tu m'as si spontanément, si gentiment, prouvé que j'avais tort, que je ne veux plus jamais avoir tort... Tu entends?... Plus jamais!

Il la fixe alors doucement... il la contemple dans cette ruelle où ils sont seuls.

Et sans un geste... sans solliciter sa main, il lui chante, tout bas, l'air de l'autre soir:

O Magali, ma tant amada...
Mete la testo au fenestroun!

Alors, il s'en va...

Rolande le regarde partir, croyant qu'il se retournera.

Mais il ne se retourne pas.

Certaines natures dédaignent certaines miettes dans certaines conditions.

Pourquoi te retournerais-tu, Filbert?...

Pourquoi livrerais-tu ton secret au passant de la rue?...

Pourquoi?.. Puisque tu es sûr!.. Et, qu'étant sûr, tu peux tellement attendre!

CHAPITRE XI

Un quart d'heure après, le jeune Crabien revenait muni de deux seaux.

La porte était restée entr'ouverte, évidemment pour lui.

Il la poussa, se retrouva dans la même entrée, devant le même Faraud qui, cette fois, la présentation ayant été faite, n'aboya plus.

Au moment même où le jeune homme hésitait, se demandant s'il devait entrer plus avant... Rolande apparut avec encore des fleurs plein les bras.

Des fleurs! des fleurs! C'était ici le geste, presque la fonction de Rolande, geste répété trois ou quatre fois par jour, tantôt pour l'une quelconque des pièces de la maison, tantôt pour des visiteurs, tantôt pour l'église paroissiale, pour la chapelle de la Vierge, ou celle des morts de la guerre.

En ce moment, c'était pour la chapelle du Vieux-Crabe.

Rolande s'était subitement rappelé la pauvre pièce tout en planches... le mois dernier encore magasin à sel, et dont on avait fait une chapelle bien modeste, mais qui était tout de même une chapelle, et *leur* chapelle. Or, les fleurs, à la campagne, c'est l'offrande, le luxe même des plus pauvres. On ferait cette offrande tout de suite à la chapelle des petits gas de Paris.

Rolande, délicate chrétienne, avait pensé à cela. Entre le départ de Filbert et le retour du jeune colon, elle s'était précipitée au jardin, le sécateur à la main, et, en quelques instants, elle avait fait une hécatombe de fleurs... Seringas, jasmins, sauge, lauriers, héliotropes, géraniums... ces géraniums couleur de feu sombre qu'on ne voit qu'à Noirmoutier... des roses blanches, des roses roses, des roses-thé, des roses moussues, et ces immortelles, aux tons éclatants, qui se conservent ainsi pendant des années...

Rolande revenait, avec, dans les bras, sa moisson parfumée, chaude encore de toute la chaleur du jour.

C'est ainsi qu'elle apparaissait, et si bien dans son cadre, à ce Parisien de vingt-six ans, débarqué hier dans l'île, avec son imagination, son besoin de beauté et d'amour.

L'abbé avait vu la même Rolande ce matin.

Mais l'abbé, c'était l'abbé!.. Il vivait, lui, sur son plan supérieur, sinon à toute admiration, du moins à toute affection humaine. En ce moment, il était uniquement à la honte d'avoir oublié ses casseroles, et de se nourrir, lui et sa bande, sur le matériel d'autrui.

Mais, pour le jeune homme, libre de son coeur, ce fut un coup de foudre, dont plaisantent si facilement ceux qui ne le recevront jamais. Il resta là...

S'il ne joignit pas les mains devant l'apparition, c'est que, prosaïquement, au bout de chaque bras pendait un de ces solides seaux de matelot, en bois dur, cerclés de fer, comme les voiliers, et qui pèsent plusieurs kilos. Et cela est très gênant pour l'expression poétique d'un sentiment.

Le silence devenant un peu long, Rolande qui, naturellement, et malgré son air de petite Madone, comprenait très bien, crut devoir rompre le silence par la plus inutile des questions:

— Vous venez probablement pour l'eau?

— Oui, Mademoiselle...

— Et vous êtes seul?..

— Et vous êtes seul?..

— Oui, Mademoiselle...

Il aurait pu ajouter:

— Evidemment! Vous le voyez bien... que je suis seul!.. Et vous n'allez pas croire que je vais, maintenant surtout, amener un camarade...

Heureusement la porte s'ouvrit, et tante Cécile apparut.

D'un coup d'oeil, la tante s'aperçut d'une certaine gêne entre les deux jeunes gens, et, sans le savoir, elle répéta les inutiles questions... formes variées en apparence... les mêmes toujours, au fond, du cerveau compliqué féminin!

— Vous venez pour l'eau?..

— Oui, Mademoiselle.

— Et vous êtes seul?...

— Oui, Mademoiselle.

— Alors, Rolande, tu vas montrer à ce jeune homme où est le puits. Mais, pour qui ces fleurs?..

— Pour la chapelle de la colonie.

— Ah! c'est très bien, ma petite Rolande, d'avoir pensé à cela... Voilà qui me fait plaisir. C'est... de toi-même?

— Oui, tante.

— Je te félicite.

— Vous voyez, tante, que j'ai parfois de bonnes idées!

— Qui donc en doute? Venez par ici, cher Monsieur...

Et, au travers des couloirs, la tante, faisant ce qu'elle avait demandé à sa nièce, indiqua le chemin du puits, lequel se trouvait juste au milieu du jardin.

Tout en marchant, la tante observait son jeune homme élégamment habillé de gris, coiffé du béret blanc, orné de l'écusson bleu de la paroisse parisienne.

Elle le trouvait distingué, ce colon. Mais, malgré cette bonne impression, elle ne put pas ne pas lui dire qu'il ne savait pas puiser de l'eau... mais là, pas du tout!

— Voyons, Rolande... montre-lui donc comment, d'abord, on jette un seau pour ne pas troubler l'eau.

Rolande, qui commençait à s'amuser un peu, obéit, et explique à l'élégant colon, qu'il ne faut pas descendre dans le puits ses deux seaux antédiluviens... Où l'abbé a-t-il pu dénicher ce matériel périmé de vieux bateau phocéen!..

Il y avait précisément là un seau tout léger, fait exprès pour le puits. C'est avec celui-là qu'il emplirait les deux autres... ou que, plutôt, elle allait les lui emplir elle-même.

Pour la jeune fille élancée, fine, mais vigoureuse, ce fut un jeu de faire déborder, d'une eau bien claire, les deux seaux du Vieux-Crabe...

— Mademoiselle, je suis absolument confus... honteux... humilié...

— Ah! ces Parisiens!.. Mais pourrez-vous au moins les porter jusqu'au Crabe?..

— Oh! Mademoiselle!.. tout de même?...

Et le jeune homme, qui était nerveux, sinon robuste, souleva les deux seaux avec une aisance... apparente.

Heureusement pour lui, la bonne Philomèle accourut; elle fut la solution charitable de tous les embarras et de tous les respects humains, car, d'une poigne habituée, elle reprit les deux seaux des mains blanches du jeune homme et, avec cette délicatesse des humbles, elle lui dit:

— Mon bon Monsieur, laissez-moi donc ces deux colis-là!.. Vous arriveriez là-bas tout inondé... Et ce serait trop dommage... vous êtes si gentiment habillé! Prenez les fleurs, ce sera moins lourd...

Rolande mit toutes ses fleurs dans les bras du jeune homme.

— Tu aurais pu, tout de même, les arranger un peu moins en botte!..

— C'est vrai, tante... mais le temps m'a manqué.

Avec le sécateur, et d'une main experte, Rolande coupa, émonda, enleva des épines et du bois, mit les fleurs en valeur.

Le vase était les bras ouverts du jeune homme.

Un peu à l'écart, tante Cécile regardait la scène, et lui souriait:

— Vous êtes dans l'île pour un certain temps?.. lui dit-elle à la fin.

— Pour un mois... c'est le temps normal de la colonie. Et vous savez, Mademoiselle, nous en avons bien besoin! La vie de Paris devient de plus en plus intense et fiévreuse, avec les métros, les autobus, le téléphone. Dès 9 heures du matin il faut être au bureau, surtout quand on a des responsabilités.

— Et vous en avez?..

— D'assez grandes, puisque je suis presque le fondé de pouvoir d'une agence de banque importante.

— Si jeune!..

(à suivre)

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

REFLEXIONS DU SAMEDI.

M. Anderson ne prévoyait pas ça!

Je n'ai jamais vu M. Anderson, actuellement premier ministre de la Saskatchewan, mais je sais que c'est un petit homme. A-t-il six pieds, même plus, je l'ignore, mais c'est un petit homme tout de même. Je n'en veux pour preuves que les moyens qu'il a cru devoir employer pour monter au pouvoir, et la façon dont il se conduit depuis qu'il y est arrivé. Le plus Goliath des hommes reste pygmée lorsqu'il ne peut s'élever assez haut pour dominer les préjugés mesquins, pour embrasser d'un coup d'oeil la situation d'un pays, pour voir le droit où il se trouve et la bassesse où elle siège, pour distinguer parmi les ressorts de la volonté humaine ceux que les sentiments nobles font mouvoir, et ceux qui sont remontés par les passions les plus basses.

Que si M. Anderson est intelligent malgré que sa manière d'agir semble prouver le contraire, il en est encore moralement plus petit, puisqu'alors ses erreurs sont en plus de mauvaises actions.

* * *

M. Anderson est petit parce qu'il n'a pas compris, ou n'a pas voulu voir qu'au Canada naît actuellement un peuple, et qu'un peuple, pas plus qu'un autre être, ne saurait grandir normalement dans une atmosphère d'où l'on a soustrait le bon sens et la justice.

Le bon sens a reconnu depuis longtemps que la politique de caste est mauvaise et qu'au Canada particulièrement le rêve de ceux qui veulent établir la domination d'une des deux *grandes races sur l'autre* est une chimère.

La justice a reconnu depuis long temps qu'essayer d'arracher aux citoyens d'un pays leur langue est une sottise, et que vouloir les empêcher de prier Dieu est un crime.

M. Anderson n'hésite pas à chevaucher à la fois la chimère, la sottise et le crime. Les hommes de cette espèce sont de petits hommes.

Si M. Anderson eût eu seulement quelques pouces de plus, il aurait pu voir que le fanatisme du genre de celui qu'il entreprend de cultiver, achève de mourir en Nouvelle Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, et même au Manitoba; il aurait compris l'importance vitale pour le Canada de compter dans sa population une assez forte proportion de français et de catholiques pour se défendre contre la pénétration américaine; il aurait compris que l'esprit canadien, nécessaire à l'âme nationale comme l'air l'est au poumon, *ne* saurait exister si les deux grandes races *canadiennes ne* peuvent marcher en égales de l'Atlantique au Pacifique, et si la liberté est *parcimonieusement* mesurée à ceux qui professent la foi catholique romaine.

M. Anderson n'a rien compris de tout cela. Il est trop petit.

* * *

Il est si petit qu'il n'a pu prévoir ce qui arriverait chez lui, et tout de suite: la formation en un faisceau compact des catholiques de toutes les nationalités.

Cinq cents délégués de toutes les *parties* de la Saskatchewan se sont réunis récemment à Saskatoon: "C'est la plus grande joie de ma vie", a dit à cette occasion le vénérable abbé mitré de Muenster. M. Anderson ne sait probablement rien de la Pentecôte, il ignore tant de choses! sans quoi il aurait fait un rapprochement en voyant un évêque comme Mgr Prud'homme parler successivement en français, en anglais puis en allemand, un médecin canadien-français, le docteur Desrosiers, parler lui aussi en français, en anglais, puis en allemand, un curé, celui de Saskatoon, parler en français, en anglais puis en ruthène; un autre évêque, Mgr Charlebois, qui aurait pu ajouter au français et à l'anglais les dialectes indiens qu'il parle avec facilité.

M. Anderson ne se doutait pas de ça.

* * *

Et puis, les délégués ont décidé de tenir chaque année un congrès comme celui auquel ils étaient si heureux d'assister. Ils se sont sentis presque de la gratitude pour leur premier ministre de l'heure, qui a marqué une date dans l'histoire de la Saskatchewan en provoquant la fédération des forces catholiques dans cette province.

Mais M. Anderson ne mérite pas de gratitude, car il a conduit à ce résultat sans s'en douter.

* * *

Une chose dont M. Anderson ne parait pas se douter plus, c'est la conséquence de son intrusion dans le *domaine des modes.*

A quel titre prétend-il dicter aux hommes et aux femmes de la Saskatchewan *la façon de se vêtir?* Libre à lui de préférer les femmes aux jupes ultra courtes, qui se promènent en cheveux et se vêtent de tissus transparents; mais va-t-il pour cela faire la guerre à celles qui veulent porter des jupes plus larges et plus longues, et se couvrir les cheveux, fut-ce d'un voile, plutôt que d'aller tête nue. Et puis, les hommes de sa province peuvent *bien, comme ceux du reste du* Canada, choisir la mode qu'ils préfèrent, et porter la jaquette plutôt que le veston *si c'est leur goût.*

Il n'est pas encore un homme politique, *dans tout le Canada, qui se* soit arrêté à prescrire les dimensions des haut-de-forme, le gabarit des melons, la largeur *des canotiers*, et la forme *des casquettes!*

La Saskatchewan *sera le premier* pays du monde où les gouvernants du jour prétendent dicter aux maîtres et aux maîtresses d'école la façon de se vêtir!

Mais M. Anderson ne paraît pas se douter de ça. Il est si petit!

L'Action catholique. Jules DORION.

Nouvelles

Nommé évêque de Peoria

Cité vaticane. — Pie XI a nommé Mgr Schlarman, de Belleville, Illinois, évêque de Peoria.

Fall-River. — Mgr James E. Cassidy, vicaire général du diocèse de *Fall-River* et curé de la paroisse de Saint-Patrice en cette ville, vient d'être nommé évêque auxiliaire de ce siège épiscopal.

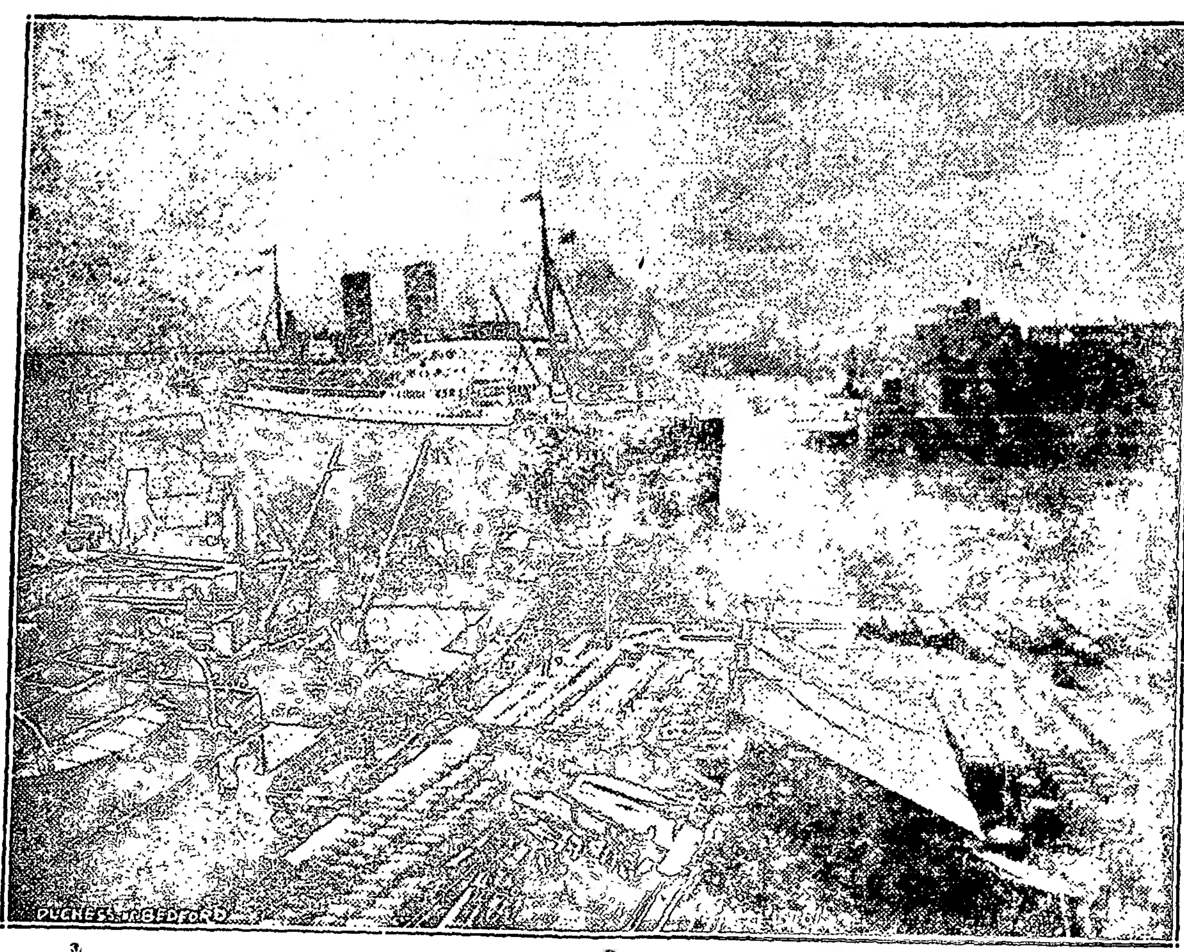
x

Restitution au centuple

Il y a seize ans, un "quêteux" frappait à la porte de Mme Newton. Celle-ci lui fit la charité d'un copieux repas, d'un vieil habit et d'une pièce de cinquante cents.

Par la suite, le "quêteux" s'est fait riche, puis... il est mort. Et Mme Newton vient d'être notifiée que son protégé lui lègue par testament la somme de $30,000.

Paquebot de 20,000 tonnes dans le port de Montréal



Remarquable photographie du "Duchess of Bedford" du *Pacifique* Canadien, prise récemment au moment où le gigantesque paquebot de 20,000 tonnes sortait du port de Montréal pour entreprendre la traversée de l'Atlantique. Ce navire est l'un des quatre du même tonnage que la Cie du Pacifique Canadien a mis en service l'été dernier. La présence de ces puissantes unités sur le fleuve Saint-Laurent démontre la popularité croissante de cette route auprès des touristes, en même temps qu'elle témoigne de l'esprit d'entreprise de la grande compagnie de transport canadienne.

Notre vocation paysanne

Par l'abbé Lionel GROULX

Nos amis, les agriculteurs, me permettront, sans doute, de leur parler un peu de leur propre histoire. C'est un préjugé trop ancien et encore trop vivant que l'histoire n'intéresse que les grands, les riches et qu'elle n'est faite que par eux: hommes politiques, chefs militaires, capitaines d'industrie, de commerce et de finance. Non, l'histoire d'un pays est le résultat d'un *travail* d'ensemble, d'une collaboration où tous font leur partie, les petits, les modestes travailleurs, autant et quelquefois plus que les grands.

Pourquoi nos amis de la campagne, les travailleurs des champs, ne s'arrêtent-ils pas plus souvent à mesurer leur contribution à la grandeur du pays, à la richesse na*tionale*; à supputer à ce qu'ont accompli les anciens colons et labou*reurs, leurs* pères? Comme un simple aperçu relèverait dans leur estime, leur vocation paysanne!

Ont-ils jamais mesuré, par exemple, l'étendue du territoire que, par la hache, par la charrue, ils ont mise sous leurs pieds, ouverte à la culture dans notre Canada? Si, au territoire du Québec, où, sauf pour une partie des Cantons de l'Est, ils ont été partout les défricheurs, vous ajoutez, du côté de l'Ouest, la presqu'île orientale de *l'Ontario*, le nord de la même province, la région de Kent et d'Essex, toutes ouvertes par les colons de la même race; si, de là, passant encore plus à l'ouest, vous mesurez la part que s'est taillée dans les *prairies* du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, l'agriculteur canadien-français, n'est-ce pas *en réalité*, l'équivalent de deux des plus grandes provinces du Canada que *le colon* canadien-français a mis en valeur? Si, à l'oeuvre de ce colon, vous ajoutez l'oeuvre du colon acadien dans les Provinces maritimes, l'oeuvre de nos exilés, défricheurs eux aussi, dans les Etats limithrophes de la république américaine: Etats du Maine, de New-York, du Vermont, du Connecticut, de l'Indiana, de l'Illinois, du Michigan, du Dakota, du Minnesota, de la Louisianne, n'arrivons-nous pas à l'équivalent en territoire de quatre à cinq *provinces* de notre pays que les colons *de* race française ont conquis à la culture dans l'Amérique du Nord? Si l'on *tient* compte, en outre, que ces territoires ont été conquis, presque toujours, dans les pays les plus durs à conquérir, les pays forestiers et à une époque où le colon ne recevait guère d'assistance des pouvoirs publics, y a-t-il dans l'histoire de notre pays, beaucoup d'efforts, beaucoup de labeurs comparables à ceux-là Hommes des champs, peut-être vous exclamez-vous d'admiration quelquefois, devant les merveilles, devant les *grandes* entreprises réalisées, à l'heure actuelle, par la grande industrie. Et pourtant, quel ensemble d'usines, quels barrages, quelle exploitation de forces hydrauliques, quel emmagasinage de forces dynamiques, égalent, pour la richesse et l'avenir du pays, votre effort créateur!

Ces *industriels*, ces capteurs d'énergie motrice n'ont commencé à produire qu'en ces derniers temps. Il y a trois cents ans, vous autres, que vous produisez sans arrêt, additionannt, multipliant, chaque jour, votre rendement.

La terre que vos pères ont faite et que vous gardez, songez-vous aussi à ce qu'elle représente dans l'avoir *national*? *En 1928*, chaque acre de terre en exploitation dans la province de Québec représentait une valeur moyenne de $54. En 1926, le total de la richesse agricole du Québec se chiffre à $1,356,441,000. La richesse totale de la province étant évaluée à $6,656,000,000, c'est donc plus d'un cinquième de l'avoir du Québec qui revient à ses agriculteurs. Ajoutez que, dans cet avoir, l'avoir agricole représente une portion privilégiée, la portion restée libre de l'emprise de l'étranger et qu'il est, en *même* temps, la richesse la plus nécessaire, le capital le plus solide, le plus durable, autant dire le plus productif. Ce capital, en effet, rien jamais ne pourra ni le détruire, *ni* le remplacer. On pourra demain inventer un nouveau procédé pour la production de la lumière et de la force motrice. *On n'inventera* ajmais une autre façon de nourrir les hommes.

Regardez à l'heure de la conquête du pays en 1760. Le commerce était ruiné; la monnaie des habitants ne valait pas son papier; sur une grande étendue du territoire, les fermes, les granges, les maisons étaient brûlées, dévastées. Le pays était à bas. Que restait-il? Une seule chose: la terre faite, la terre productrice, la terre attachée à la forêt et livrée au soleil par les colons de France, et c'est sur elle, sur elle seule, que nos 65,000 ancêtres d'alors s'appuyèrent pour *ne pas* mourir de faim, revivre et bâtir leur avenir.

Mais, il s'en faut, vous le savez bien, que la terre et ses productions résument toute la richesse que vous avez faite. Plus que toute autre classe de notre société, vous nous avez donné tout d'abord le premier des capitaux, le capital humain. Si les Canadiens français comptent pour une force numérique dans leur pays, à qui le doivent-ils, sinin, pour la plus grande part, aux fécondes familles des agriculteurs? Si, pendant longtemps jusqu'aux désastreuses émigrations de 1840, la race canadienne-française s'est doublée tous les trente *ans, à qui* le doit-elle, si ce n'est à vous?

Cette fécondité généreuse vous a permis de faire sentir votre *influence* bien au delà du domaine économique. La vie politique et la vie nationale vous doivent d'impondérables services. Si, en 1791, avec l'avénement du régime parlementaire, la province de Québec gagna de rester une colonie distincte, avec son gouvernement pour elle-même, ce n'est pas que les Loyalistes du Haut-Canada eussent quelque répugnance de race à vivre avec nous; c'est qu'ils entendaient garder les lois, les institutions anglaises, mais que, d'autre part, les 65.000 Canadiens de 1760 étaient déjà *passés, en* trente ans, au nombre de 130,000 et qu'il ne pouvait plus être question de changer les institutions civiles et sociales de ce qui était devenu un véritable peuple.

Si, en 1842, *puis surtout* en 1848, Louis-Hippolyte Lafontaine put renverser la politique de l'Union des Canadas, *politique* qui devait *nous faire* disparaître comme groupe national, Lafontaine *ne le dut* point à sa seule fermeté de caractère. C'est que l'homme d'Etat canadien français *parlait* au nom d'un demi-*million* de ses compatriotes, groupe trop *nombreux*, trop fort pour être assimilé. Si, en 1867, le Québec *put* conclure, avec les autres provinces, le pacte fédéral, à titre d'associé à droits égaux, plus encore qu'à Georges-Etienne Cartier, il le dut à sa force *numérique*. Mais, encore une fois, cette force du nombre, qui l'avait faite plus que *personne, qui? si* ce n'est l'agriculteur canadien-français?

Nous élevons-nous à un ordre de choses plus élevé? Qui nous a gardés, qui garde encore à la nationalité un for thonorable niveau moral? Qui? Si ce n'est la population généralement plus saine des campagnes, à tel point qu'historiens et sociologues observent partout ce phénomène constant: la moralité générale d'un peuple s'élevant ou s'abaissant, selon que s'accroît ou que diminue sa population rurale. S'il vous plaît d'élever les yeux vers l'élite de ces hommes et de ces femmes qui, embrassant un état de vie héroïque, maintiennent parmi nous un idéal moral élevé, qui, de leurs mains, de leur santé, de leur vie, font un dévouement pour toutes les misères, toutes les souffrances, qui s'en vont même dans les pays étrangers, dans les lointains pays de mission, enrichir, par leur noble sacrifice, notre patrimoine moral, ces hommes, ces femmes, d'où vienennt-ils, pour la plus grande part, sinon de ces familles solidement chrétiennes comme il n'en croît que dans l'atmosphère rurale?

Agriculteurs, voilà bien votre part dans la construction de notre édifice économique, voilà le rôle que vous tenez dans la vie nationale. Ce rôle est assez grand, n'est-il pas vrai, pour que vous n'enviiez le rôle de personne. Comme vous auriez raison de vous attacher plus fort chaque jour à votre vocation paysanne, d'y attacher aussi vos enfants. Devant eux, gardez-vous de jamais déprécier votre état. Ceux de vos enfants que vous ne pouvez *placer sur des terres, faites-les instruire*. Envoyez-les dans les grandes écoles: ce qui ne veut pas dire, dans des collèges classiques toujours. Exhortez-les à prendre une profession, un métier qui soit au moins l'égal de celui de *leurs* pères. Dites-leur que c'est déchoir pour un fils d'habitant, que de s'en venir dans les villes tenir un rôle de manoeuvre, de domestique. Il y a trop d'habitants ou de fils d'habitants qui grattent les rues, se font charroyeurs de viandes, balayeurs municipaux, s'adonnent à des travaux que repoussent les plus miséreux des immigrants ou qu'ils n'accceptent qu'à titre provisoire. Agriculteurs, vous êtes la classe moyenne. Le rôle de la classe moyenne, chez un peuple, c'est d'être la suprême réserve, c'est d'alimenter la classe supérieure, ce n'est pas d'accroître indéfiniment les classes inférieures, résignées au prolétariat perpétuel.

Pour que vos enfants s'attachent à la terre, faites-les instruire en agriculture. Ayez des écoles d'hiver, des écoles moyennes d'agriculture. Rendez les travaux de la terre payants. A cette fin, faites comme partout: améliorez vos méthodes, unissez-vous, groupez-vous dans des associations libres, les seules *qui aient* chance de vivre et de vous être profitables. Et, si, aujourd'hui, ils sont tant qui vous exhortent, qui vous pressent de rester sur vos terres, d'y faire meilleure, toujours plus haute votre vie, la *raison en est simple*; agriculteurs, vous avez été, vous êtes, vous restez le meilleur actif de la richesse nationale. Lionel GROULX, ptre.